

BULLETIN MUNICIPAL

THAON



Espace culturel Michel Frérot



PRÉSENTATION 2014

Visitez notre site internet
mairiethaon14.fr

MAIRIE DE THAON :

15 Grande Rue - 14610 THAON

Tél. : 02.31.80.01.36

Fax : 02.31.08.29.39

VISITEZ NOTRE SITE :

mairiethaon14.fr

Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

EST ASSURE PAR :

Mme Annie LACOUR

Mme Nadine LECHEVALIER

PIETON MUNICIPAL :

Mme Elisabeth LAPORTE

OUVERTURE AU PUBLIC LES :

Lundi - mardi - vendredi de 16h à 18h

le mercredi de 9h à 12h

le jeudi de 17h00 à 18h30

(juillet / août : fermé les mardi et jeudi)

PERMANENCE DU MAIRE :

• M. Richard MAURY

Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

• Mme Anne-Marie BELIARDE,
Chargée des Affaires Sociales, des Sports-Loisirs-Culture
le jeudi de 17h30 à 18h30

• M. André LETELLIER,
Chargé de l'Urbanisme et des Finances
le mardi de 17h00 à 18h00

• M. Jean-Claude BAYEUX,
Chargé des Travaux et de l'Environnement
le mercredi de 10h30 à 12h00

• M. Jean-Pierre ISABEL,
Chargé des Affaires Scolaires et des Bâtiments Communaux
le vendredi de 17h00 à 18h00

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Emmanuel GOSSIEUX

Mme Valérie SABOUROUX

Mme Dominique JOCKUM

Mme Janine KERSPERN

Mme Agnès OLIER

M. Claude HAMEL

M. Gérard JEHANNE

M. Joël THOMASSE

M. Claude PERONNE

Notre Intercommunalité

Président : Jean-Pierre LAVISSE, Maire d'AMBLIE

Vice Présidents : *Développement économique :* Jean-Paul BERON, Conseiller Municipal de CREULLY

Environnement : Jacky CARRÉ, Maire adjoint de VILLIERS LE SEC

Finances : Jacques DESSOULE, Conseiller Municipal de TIERCEVILLE

Voirie : Daniel GUERIN, Maire de REVIERS

Ecoles : Gérard LEU, Maire de LANTHEUIL

Patrimoine : Richard MAURY, Maire de THAON

Sports-Loisirs-Culture : Hervé RICHARD, Maire de COLOMBIERS SUR SEULLES.

Modification des règles définissant les élections des conseillers intercommunaux :

Vous venez de recevoir le bulletin intercommunal N°3 dans lequel notre Président fait un rappel des 6 années qui viennent de s'écouler pour en tirer un bilan positif. Il serait injuste d'affirmer que la commune de Thaon n'a pas pris toute sa place au sein de l'Intercom, ne serait-ce que par toutes les réalisations financées en tout ou partie par notre CDC (restaurant scolaire, local jeunes, bibliothèque, voirie intercommunale, parking de la vieille église, etc.)

Comme nous vous l'avons annoncé, les élections du 23 mars 2014 verront un tournant dans notre représentation au sein de l'intercommunalité puisqu'il n'y aura plus que 26 délégués et nous serons 5 représentants de la commune au sein du conseil communautaire, ce qui sera désormais proportionnel à notre population. Pour la première fois, vous élirez lors des élections municipales, vos délégués intercommunaux qui figureront au nombre de 7 (dont 2 remplaçants).

A titre d'information, le bulletin de vote des élections municipales comportera aussi la liste des conseillers communautaires (cf. document du Ministère de l'Intérieur - élections municipales - AMF en fin de ce bulletin).

Les grands travaux 2013 de l'intercommunalité :

La grande réalisation de l'année 2013 restera la construction du nouveau gymnase de Creully où des associations thaonnaises ont déjà retenu des créneaux horaires. La construction d'une garderie près des écoles a été lancée. Ainsi les locaux libérés abriteront la nouvelle bibliothèque médiathèque de la CDC.

Les projets :

En 2014, la CDC réalisera :

- À Coulombs un restaurant scolaire et la voirie de la future école,
- À Creully la nouvelle bibliothèque médiathèque (tête de réseau) ce qui permettra d'agrandir et de moderniser les locaux de Thaon (les plans de cet agrandissement sont actuellement en cours par le Pact-Arim).
- Pour Thaon, dans le cadre du contrat départemental de territoire, nous avons déposé en décembre une demande de subvention sur 4 ans qui permettra la construction d'une salle « multi-activités » destinée à accueillir les enfants dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires et d'offrir un nouveau lieu pour nos associations. Un projet culturel territorial sera également élaboré.

Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

C'est déjà le 6^{ème} bulletin que je mets en forme et j'ai toujours autant de plaisir à le réaliser.

Celui-ci est un peu particulier car en période pré-électorale, il doit être conforme aux 5 précédents. Il ne doit ni faire de bilan ni être un objet de propagande pour l'équipe municipale en place.

Je vous présente en fait comme chaque année, le travail réalisé par les associations et les élus locaux ainsi que les projets pour l'année 2014.

LES VOIRIES

Le programme de rénovation des rues a pris du retard en 2013 ; nous avons du attendre le remplacement des conduites d'eaux usées voté par le syndicat SIART.

En ce qui concerne la déviation « engins agricoles », les démarches avancent, car il est fort dommageable de ne pouvoir se déplacer sans danger tout au long de la « Grande rue ». Le chiffrage et les plans sont maintenant réalisés et l'enquête publique nous donnera les derniers éléments pour réaliser cette nouvelle voie et le parking indispensable à notre église ainsi qu'à l'Espace Culturel Michel Frérot.

Les arbres de l'ancienne avenue du château seront conservés et, en sus des engins agricoles, piétons et cyclistes pourront rejoindre l'église en partant des commerces dans le calme et la tranquillité.

BATIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Thaon dispose de son espace culturel ; nous y accueillerons peintres, sculpteurs, conférenciers et cinéphiles. Les visiteurs sont unanimes, nous avons su tirer le meilleur parti de l'ancienne salle paroissiale ; je tiens à remercier particulièrement toutes les personnes qui ont permis cette réalisation, de l'ancien élu qui a dessiné la mezzanine jusqu'à l'adjoint qui donna les derniers coups de pinceau, sans oublier les employés municipaux et les entreprises participantes ; ce fut un travail d'équipe qui a eu à cœur de participer à une œuvre culturelle.

Les travaux préparatoires à la construction de l'agence postale ont commencé. Le bâtiment sera conforme aux plans avec trois cellules en rez de chaussée, un local pouvant accueillir un distributeur de billets et trois appartements à l'étage.

La Communauté de Communes a débloqué des fonds afin d'établir les plans de l'agrandissement de notre bibliothèque par le Pacte Arim et nous devrions procéder à la réalisation d'une pièce supplémentaire et d'un grand patio donnant sur l'école élémentaire où nous installerons la médiathèque en réseau et un espace convivial.

NOUVELLES ACQUISITIONS

La commune a continué sa politique d'acquisition de petits terrains disponibles en bordure des voies municipales, afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons en profitant des opportunités offertes par les changements de propriétaires. Le trottoir Grande Rue près de la boulangerie a ainsi pu passer de 40 cm à 1,60 m ; rue du Lavoisier, près du Chiromme, l'acquisition d'un terrain de 200 m² nous permettra d'aménager un parking, un espace vert et un trottoir à cet endroit. La pharmacie nous a cédé pour 1 euro symbolique une partie de l'espace situé devant son officine aux fins de réalisation du nouveau parking de l'agence postale communale en retraçant l'emplacement destiné aux personnes à mobilité réduite.

QUELQUES EVENEMENTS DE 2013

Bien que le groupe des « Anciens Jeunes d'Epron » ait renoncé, pour des questions d'intempéries, à donner son spectacle dans la commune, le théâtre était encore à l'honneur en cette année 2013 avec deux pièces exécutées par des acteurs professionnels : « La maison des sœurs Brontë » et « Pedro et le Commandeur » ; trois autres pièces ont été interprétées par les membres du Thaon des Loisirs. La musique a été également plébiscitée avec « Musique en Cœur de Nacre » à l'église et un fabuleux concert de jazz à la Maison du Temps Libre. La prestation des guitaristes de Didier Savary ainsi que la Fête de la Musique et le feu d'artifice rencontrent toujours un succès grandissant.

Ces événements sont généralement suivis d'instantanés conviviaux autour d'un verre amical avec les différents artistes. Ils restent toujours des moments privilégiés.

Parmi les belles prestations de l'année 2013, citons la manifestation « Pierres en Lumières ». Après le concert de trompes de chasse à l'église du village, nous sommes descendus aux flambeaux dans la vallée pour admirer celle du 11^{ème} siècle illuminée. L'U.S. THAON FVM a fêté avec faste les 50 ans du club et les 20 ans du stade « Claude Marin » et a organisé, comme chaque année, plusieurs tournois « jeunes ».

Marcel, notre prêtre, « retiré actif » a mis à profit les installations pour fêter ses 50 ans de sacerdoce.

Le moment fort de cette année 2013 restera l'inauguration de « l'Espace Culturel Michel Frérot », en présence de l'artiste, qui nous a offert un cours magistral de peinture en musique.

Deux tournages télévisés ont été réalisés autour de la vieille Église. L'un, qui racontera la résistance à l'occupant en juin 1944, sera diffusé chaque soir sur FR3, à partir du 2 juin 2014. Pour terminer, nos Anciens ont fait deux voyages au Havre et à Fécamp.

LES MANIFESTATIONS 2014

Plusieurs soirées théâtrales et musicales sont programmées dont une belle prestation de « Musique en Cœur de Nacre » en juillet à l'église. La Fête de la Musique se déroulera le vendredi 27 juin et l'U.S. Thaon FVM organisera une grande fête « Far West » le dimanche 6 juillet dans le parc du château. Vous trouverez tout au long des pages de ce bulletin le détail des diverses manifestations organisées par nos associations et le centre communal d'action sociale.

PROJETS 2014

Construction de l'agence postale, choix du terrain de la maison de retraite et premiers aménagements de la Grande Rue.

REMERCIEMENTS ET VŒUX

Comme à l'accoutumée, je remercie tous les acteurs de la vie thaonnaise, les dirigeants, les membres de nos associations, les enseignants, les employés municipaux et intercommunaux, les membres du CCAS, les bénévoles et mes collègues élus. En résumé, je remercie vivement en votre nom tous ceux qui œuvrent afin que la vie quotidienne au sein de notre village soit la plus agréable possible.

Les services de la Mairie, le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux, toujours à votre écoute souhaitent à chacune et chacun d'entre vous, une très belle et très heureuse année 2014.

Richard MAURY

2013. Le Thaon des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire-Adjoint, Chargé des Travaux



LA SALLE D'EXPOSITION

Les travaux de rénovation de cette salle ont repris activement cette année ; tous les joints des murs en pierre, intérieur et extérieur, sauf la façade côté rue, ont été creusés et rebouchés au Renocal ton pierre. Un très grand et long travail réalisé par nos employés communaux qui ont aussi aménagé la cour d'accès de cette salle en pavés et graviers. L'inauguration a pu se faire à la date prévue le 21 septembre sous un beau soleil d'été.

ELARGISSEMENT D'UN TROTTOIR

Le mur de l'ancienne propriété de la famille LHOMME qui bordait la grande rue a été démonté puis reconstruit avec les mêmes pierres afin d'élargir le trottoir à 1,60 m de la bordure de la route pour des raisons de sécurité et en prévision des travaux de voirie prévus à cet endroit.



LIGNE A HAUTE TENSION

A la suite d'un accrochage sur un poteau en béton soutenant une ligne à haute tension électrique, la mairie a choisi de le supprimer avec l'accord d'ERDF et de procéder à l'enfouissement de cette ligne à haute tension de 20 000 volts supportée par ce poteau. Ces travaux ont également permis l'enlèvement de cet obstacle planté au beau milieu du trottoir ainsi que deux autres cachés derrière dans les herbages. Cette nouvelle ligne a été reprise « Rue du Fresne » en souterrain et raccordée « Rue de l'Ormelet » à la hauteur du Chiromme.

LA COUR DE LA BIBLIOTHEQUE



À l'entrée de cette cour, l'un des deux piliers du portail était en mauvais état ; il a donc fallu le démonter partiellement, faire tailler deux grosses pierres sur mesure par une entreprise spécialisée et procéder au remontage de toutes les pierres par deux

de nos employés municipaux. Cet endroit très ancien de la commune fait partie de notre patrimoine qui, pour certains, représente une multitude de souvenirs.

JEUX D'ENFANTS POUR LES TOUT PETITS

Une deuxième tranche de jeux d'enfants a été installée sur le terrain « Hidalgo » dans l'espace réservé aux jeunes enfants âgés de 2 à 10 ans. C'est toujours un grand bonheur de voir les enfants se défouler et s'amuser dans cet endroit très agréable qui leur est tout particulièrement réservé.



PLANTATION D'ARBRES

Avenue du Calvados, les 17 acacias plantés sur le trottoir sont malades et devront être changés ; pour des raisons de sécurité, certains ont été abattus. Ils seront bien sûr remplacés dans quelques semaines par une autre variété plus résistante.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Au fil des années, l'entretien des espaces verts est devenu de plus en plus important ; tontes, tailles, plantations, fleurs, arrosages, ramassages des feuilles, entretien du cimetière, etc...

Comme chaque année pendant les grandes vacances, nos employés municipaux ont procédé au grand nettoyage des bâtiments des deux groupes scolaires ainsi que de la remise en peinture des endroits défraîchis. Dans la cour de l'école primaire, les employés municipaux ont également tracé au sol des aires de jeux à la peinture blanche. Une seconde table de ping-pong a été installée dans la cour de récréation.

Le service de la voirie et de l'embellissement de notre commune, les employés et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2014.

2013. Patrimoine communal

Jean-Pierre ISABEL, Maire Adjoint chargé des Bâtiments communaux et des Affaires Scolaires



ESPACE CULTUREL MICHEL FRÉROT

Depuis 3 ans, nous aménageons la salle avec la participation efficace des employés communaux. Avant la construction du bâtiment annexe, nous avons démonté les pierres de l'ancien porche pour créer un sas entre les deux constructions. Une fois l'annexe construite nous avons mené

à bien la fin des travaux (finition de ponçage, peinture et surtout grand nettoyage) pour être prêts le jour de l'inauguration et de l'exposition des œuvres de Michel Frérot le 21 septembre 2013. Une statue de Serge Saint a été mise en place sur le terre-plein.

MAISON DU TEMPS LIBRE

Au fil des ans les peintures extérieures de la MTL étant dégradées, les façades ont été repeintes afin de redonner à cette salle un bel aspect extérieur. Les serrures et les poignées des portes ont été changées.



PRESBYTÈRE

Le bâtiment lui aussi a été « relooké » ; toutes les façades ont été ravalées et les portes du garage repeintes.

ÉCOLES

Pour des raisons d'économie d'énergie, les menuiseries de la façade de la salle polyvalente, intérieur cour, ont été changées.

VIEILLE ÉGLISE

Prévue depuis de nombreuses années, l'électrification de notre « Vieille église » a été réalisée par nos employés municipaux pour toute la partie terrassement, juste avant et pour la manifestation « Pierres en Lumière », organisée en collaboration avec l'association pour le développement territorial local du Bessin.



Finances

André LETELLIER, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances.

La commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 2005. Le pourcentage du taux de réalisation par chapitre correspond aux dépenses réelles par rapport au budget prévisionnel.

« un exemple : poste charges de personnel = 87.13 %, ce qui signifie que les réalisations ont été inférieures aux prévisions. »

TAUX DE REALISATION PAR CHAPITRE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2012

Charges à caractère général (y compris réserve).....	24,15%
Charges de personnel	87,13%
Charges de gestion courante	85,58%
Charges financières.....	0,00%
Charges exceptionnelles	0,00%
Charges calculées.....	99,99%
Atténuation de recettes	0,00%

LE FINANCEMENT DISPONIBLE

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se décompose des éléments suivants :

1. La CAF nette, (Capacité d'Auto Financement)
2. Les subventions et dotations d'investissement,
3. Les cessions d'actif.

RÉSULTAT 2012

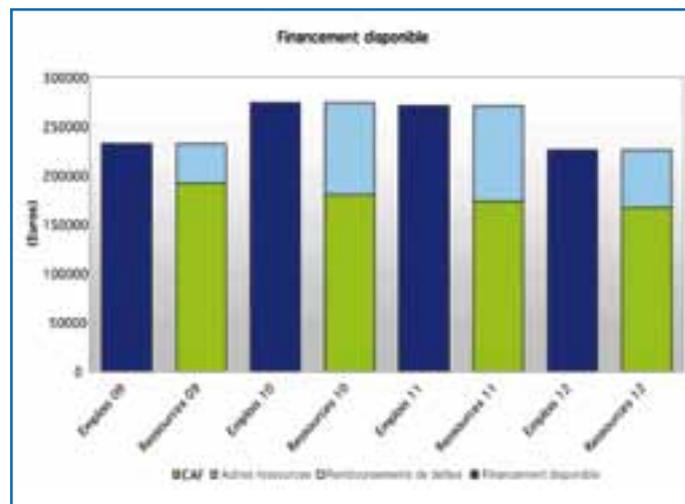
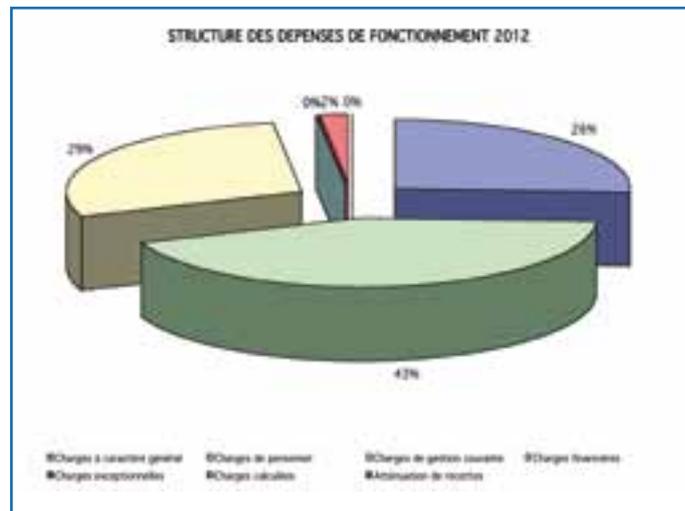
Le résultat retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tels que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant)
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le résultat est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) permettent le financement des emplois stables (les immobilisations), et de dégager un excédent de ressources stables, appelé « fonds de roulement ».

Ce fonds de roulement permet de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).



Le résultat en 2012

ACTIF		PASSIF		
Immobilisations	5 122 126	Subventions, dotations, réserves	5 942 116	
Stocks et créances	13 205	Dettes financières	1 232	FDR = 821 222
Trésorerie	809 978	Dettes fournisseurs, sociales	1 961	
				BFR = 11 244
				Trésorerie = FDR - BFR = 809 978

Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie BELIARDE, maire-adjoint, vice-présidente du CCAS

Tous les membres du CCAS vous souhaitent une belle année 2014, que cette année vous donne toutes les joies que vous espérez et tous les plaisirs que vous méritez.

COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Président : Richard MAURY, Maire

Vice Présidente :

Anne-Marie BELIARDE, Maire adjoint

Membres élus de la Commission :

Janine KERSPERN

Jean-Claude BAYEUX

Claude HAMEL

Membres désignés par le Maire :

Nadine JEHANNE

Jacqueline LEBOISNE

Chantal PRENELLE

Lysiane ROUSSEL

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission sont inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune complétée de dons, legs et revenus divers. Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela est nécessaire.

Il est important de rappeler que les sujets dont il débat ainsi que les décisions qui sont prises le sont dans la plus totale discrétion, et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées, ponctuellement ou durablement, à des difficultés.

Vous trouverez ci-dessous le détail des activités de la Commission au cours de l'année 2013.

LES AIDES FINANCIÈRES

En 2013 les octrois d'aide, prêts ou dons, ont été stables.

La réalisation de divers dossiers administratifs sociaux étant bien souvent un peu complexe, le CCAS est fréquemment sollicité pour leur constitution.

Rappel : Chaque année, au mois d'octobre, des demandes d'octroi de bons de chauffage peuvent être déposées. La Commission étudie chaque dossier.

TICKETS LOISIRS :

A la demande de l'association « Le Temps des Loisirs » le CCAS a étudié la possibilité de contribuer financièrement, en fonction du quotient familial, au coût de certaines activités proposées par l'Association.

Une aide a été mise en place cette année à hauteur de 25 % du coût de l'activité pratiquée.

Enfin, n'hésitez pas à contacter notre Commission dès que vous êtes confronté à une difficulté (impayé, lettre de rappel..); une réaction rapide a davantage de chance de résoudre les problèmes.

LE RSA (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE)

Le CCAS est habilité à constituer les dossiers.

LES COLIS DE NOËL

30 personnes seules ou couples nous ont accueillis pour la remise d'un « colis de Noël ». Ces rendez-vous avec les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu venir au voyage est toujours un moment d'échange très agréable.

BANQUE ALIMENTAIRE

Comme tous les ans le CCAS a assuré une permanence à la Mairie le samedi 23 novembre pour recueillir les denrées et les produits d'hygiène. Votre générosité, dans un contexte économique de plus en plus difficile, a été particulièrement appréciée.



Banque alimentaire du CCAS

VOYAGE DES AINES

5 octobre 2013 à 7 h. 15 devant la Mairie : une petite centaine de personnes prend place dans deux autocars confortables et, en route pour Etretat et Fécamp. Programme de la journée : Pause à Etretat pour admirer les falaises et refaire quelques forces, puis poursuite du trajet jusqu'à Fécamp pour une visite du Palais de la Bénédictine, et un repas dansant au Casino face à la mer. A notre connaissance, personne n'a décroché le jackpot aux machines à sous...

Cette journée a permis de mettre à l'honneur nos Doyenne et Doyen : Jacqueline Pestel et Roger Lefèvre.



Voyage des Aînés : les doyens, Jacqueline Pestel et Roger Lefèvre

CCAS (suite)



ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le 15 décembre 2013, les enfants étaient invités à découvrir le spectacle « Mozart et le Magicien » ; après la représentation, les jeunes spectateurs ont accueilli le Père Noël toujours avec autant d'enthousiasme. L'après-midi s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Emile, fidèle exposant

SALON DES COLLECTIONNEURS

Le 17 février 2013, à la Maison du Temps Libre, les exposants ont répondu favorablement à notre invitation. Cette manifestation a permis de dégager un bénéfice de 800 € qui vient alimenter le budget du CCAS.

Cette journée est l'occasion de rencontrer des Collectionneurs se passionnant pour des objets dans des domaines très divers. N'hésitez pas à venir nous rendre visite le dimanche 16 février 2014 pour une nouvelle édition du Salon des Collectionneurs. Entrée gratuite.

TELETHON DU 7 DÉCEMBRE 2013

Le CCAS, les Associations et la Municipalité se sont mobilisés à partir de 10 Heures pour vendre : tartiflette, gâteaux, crêpes et boissons.

L'après-midi a été rythmé par les animations de nos danseurs de Country, nos musiciens et chanteurs du Thaon des Loisirs. Une somme de 1300 € a été totalisée venant grossir la « cagnotte » du Creully Téléthon.



Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation..

NOS PARTENARIATS

PRÉSENCE VERTE (TÉLÉALARME)

Nous rappelons qu'une convention a été signée entre le CCAS et Présence Verte qui permet de bénéficier de tarifs préférentiels :

- 15 € (au lieu de 50 €) pour l'installation
- 24,90 € (au lieu de 30,90 €) pour l'abonnement mensuel. Pour tous renseignements, s'adresser au CCAS ou à Présence Verte (20.31.25.36.10).

SIEL BLEU (SPORT, INITIATIVE, LOISIRS)

Cette activité, mise en place en 2009, regroupe cette année encore treize participantes dynamiques tous les mardis de 11h. à 12h. à la Maison du Temps Libre pour l'atelier « Equilibre, prévention des chutes ».

Tarif : 50 € pour un cycle de 20 séances. Il est possible à tout moment de participer à une séance de découverte.

COULEURS SANTÉ LES ATELIERS DU BIEN VIVRE

Dix huit personnes ont participé le mardi après-midi, du mois de mars au mois de mai 2013, à 7 ateliers d'une durée de 3 heures chacun sur différents thèmes : « Bien dans sa tête, bien dans son corps », « De bonnes dents pour très longtemps », « Pas de retraite pour la fourchette », « Gardez l'équilibre », « Faites de vieux os », « Dormir quand on n'a plus vingt ans », « Le médicament, un produit pas comme les autres ».

Ces ateliers proposés par la MSA des Côtes Normandes étaient assurés par une Animatrice avec le concours ponctuel d'un professionnel de santé.



Club du Thaon libre

Emile COTELLE, président

En 2013, 87 personnes sont inscrites à notre club. Le jeudi après-midi fonctionne toujours moyennement et nous sommes prêts à écouter les propositions pour de nouvelles activités.

Le 17 janvier : nous fêtons les rois avec l'UNC. 84 personnes sont présentes pour partager galette à la frangipane, fallue, teurgoule et boissons. L'après-midi se termine en jouant à la belote, au tarot ou au rami.

Le 10 février : notre loto annuel attire de nombreuses personnes malgré un temps pluvieux. Les principaux lots sont : séjours à Valmorel et à Morillon, réfrigérateur, forfait entretien voiture, centrale vapeur, cafetière Senseo, appareil photo, etc....

Le 21 mars : a lieu notre assemblée générale prévue en premier lieu le 14 mars et reportée d'une semaine à cause de la neige. 65 personnes sont venues participer à notre journée. Mr Picant Jean-Claude ne souhaite pas se représenter.

Elus ou réélus : Mme Miray, Mme Prenelle,



Le conseil d'administration

Mr Cotelle, Mr Lecanu.

Le bureau se compose ainsi : Mr Cotelle, Mme Ledoux, Mme Michel, Mme Lohier, Mme Miray et Mme Laville.

Les autres membres du conseil d'administration : Mme Bayeux, Mme Crenn, Mme Prenelle, Mr Lecanu, Mr Marie, Mr Portier.

Les commissaires aux comptes élus : Mme Blet et Mme Kerspern.

Le 18 avril : 63 personnes sont présentes au barbecue où nous avons compté sur l'aide des hommes pour griller saucisses et merguez et cuire les frites. La journée se termine par jeux de cartes et jeux de pétanque puisque le temps le permet.

Le 25 avril : 40 personnes des 2 associations CTL et UNC partent pour Granville. Visites intéressantes du Roc des Harmonies et de la ferme de l'Hermitière

Le 9 juin : la foire aux greniers se déroule par un vent glacial et ainsi la participation s'en ressent mais tout de même nettement supérieure à l'année dernière.

Le 13 juin : 54 personnes viennent déguster notre repas froid annuel. Tout le monde apprécie ces journées récréatives où chacun peut profiter de retrouver ses amis, discuter ou jouer aux cartes.



Le 15 juin : 38 personnes viennent déjeuner à Caen au cabaret O'Rock'nd Girls où nous nous sommes rendus en faisant du coïtillage. Nous sommes satisfaits de ce nouveau divertissement.

Le 28 juin : Le père Marcel fête ses 50 ans de sacerdoce en célébrant une messe en compagnie de 2 prêtres : le père Martin de Creully et un ami du père Marcel. Nous terminons cette journée par un apéritif dinatoire.

Juillet et août : fermeture du club.

Mais nous avons la tristesse d'apprendre le décès de Louis Lemoigne dans le courant du mois d'août.

Le 12 septembre : 54 personnes sont présentes pour partager notre repas d'automne : Crudités (betteraves données par les Jardins Thaonnais), rôti de porc et pommes de terre offertes par les Jardins Thaonnais, salade et fromage, grillés aux pommes.

Le 11 octobre : 33 personnes sont allées au Zénith pour le concert de Mickaël Grégorio. Nous passons une très bonne soirée et nous essaierons de renouveler des sorties de ce genre (concert, théâtre, etc.)

Le 24 octobre : 56 personnes et 6 enfants se réunissent pour un repas couscous ou choucroute. De nombreuses pâtisseries sont confectionnées et mises en commun afin que chacun en profite.



Le 22 novembre : nous organisons un après-midi récréatif où 36 personnes sont venues jouer à différents jeux de société dont un nouveau Qwickle. Nous terminons la soirée par un buffet beaujolais. Chacun repart satisfait de son après-midi et de sa soirée. 2 groupes continuent même à jouer après le repas.

Le 12 décembre : se déroule notre repas de Noël dont voici le menu : Punch à la fraise et petits fours, crème brûlée au foie gras, aumônière de coquille et poisson, sorbet, cuisse de pintade farcie sauce normande et sa garniture, salade et fromage, surprise du boulanger de Thaon.

Calendrier 2014 : Galette des rois avec l'UNC : 16 janvier, Loto : 9 février, Assemblée générale et repas : 20 mars, Barbecue : 17 avril, Journée à la Michaudière : 24 avril, Voyage en Croatie : 19 au 26 mai, Foire aux greniers avec l'UNC : 1er juin, Repas : 19 juin, Repas : 25 septembre, Pique-nique (plat unique) : 23 octobre, Jeux et Beaujolais : 21 novembre, Repas de Noël : 18 décembre.

CONTACT : COTELLE Emile
10 rue de la liberté 14610 THAON
Tel : 02 31 80 83 94
E-mail : thaonlibre@sfr.fr.

A tous, bonne et heureuse année 2014 pour vous et votre famille

ATELIER INFORMATIQUE

Notre atelier informatique fonctionne le vendredi matin ou le vendredi après-midi suivant nos possibilités et aussi suivant le travail que nous voulons effectuer. Nos habitués continuent à se perfectionner. Cette année, nous avons plutôt travaillé sous Word en apprenant à insérer des photos dans nos dossiers notamment dans les petits potins. Nous continuons à le rédiger. Bien sûr, les activités reviennent chaque année mais nous essayons d'améliorer notre journal au fil du temps justement en insérant des photos pour le rendre plus vivant. Nous continuons à faire de la formation pour les adhérents du club de Thaon libre dans la limite des places disponibles.

Union Nationale des Combattants

SECTION DE THAON, Claude SALENT, président

Pour cette année 2013 notre section compte 84 adhérents (13 A.C. 1 S.T.O. 3 veuves d'A.C. 18 soldats de France 49 membres sympathisants). Ce nombre d'adhérents, en constante augmentation, nous encourage à persévérer et à améliorer nos diverses manifestations. Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Cette année a été marquée par le décès de notre ancien président Louis LEMOIGNE. Nous renouvelons à Thérèse, et à toute sa famille, notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.



Commémoration du 11 novembre 2013

Depuis le dernier bulletin diverses manifestations ont été organisées :

5 décembre 2012 : Cérémonie en l'honneur de nos camarades tombés en A.F.N.

17 janvier 2013 : Avec le club de THAON LIBRE, galette des rois offerte aux 87 personnes présentes. Galette copieuse et ambiance sympathique.

15 février 2013 : Assemblée générale en présence du Vice Président et du Secrétaire Générale Adjoint de l'UNC du Calvados. Après le mot de notre Président, l'adoption du rapport moral et financier et l'allocution de monsieur le Maire, il a été procédé aux élections. Tous les membres du bureau et du conseil d'administration (étoffé par Mme BAYEUX Jacqueline) ont été reconduits dans leurs fonctions.

25 avril 2013 : Voyage en commun avec le CTL. 40 personnes ont pris la route, direction Granville.

8 Mai 2013 : Commémoration de 39/45 suivie d'un repas «Couscous» à la MTL. Repas excellent, service parfait et 50 adhérents enchantés de leur journée.

9 juin 2013 : Foire aux greniers avec le club de THAON LIBRE. 74 exposants sur 460 m. linéaire. Temps froid et maussade. Petite année pour le nombre d'exposants et de visiteurs. Après 2011 et 2012, 2013 est une

année médiocre. Nous pensons qu'il faut revoir notre organisation et surtout ne pas céder au découragement.

13 octobre 2013 : Loto avec 125 participants. Loto basé exclusivement sur l'alimentaire et les bons d'achats. L'ensemble des participants ont appréciés cette formule.

11 novembre 2013 : 95^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Après la cérémonie au monument et le vin d'honneur un excellent repas, préparé par « Cocktail réception », a été servi aux 47 convives présents. Celui-ci a été suivi d'un après-midi dansant apprécié par tous.

CALENDRIER 2014 : **jeudi 16 janvier** : Galette des rois avec le C.T.L., **vendredi 14 février** : Assemblée générale, **jeudi 8 mai** : Commémoration et repas, **dimanche 1^{er} juin** : Foire aux greniers avec le C.T.L., **dimanche 19 octobre** : LOTO, **mardi 11 novembre** : Commémoration et repas, et toutes les manifestations patriotiques.

Voyage(s)ou autres manifestations : date(s) et durée(s) à déterminer.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Claude SALENT, 5 place des pins, 14610 THAON, tel : 02 31 80 04 18
Email : uncthaon@sfr.fr ou salent.claude@neuf.fr

Le Karaté Club Thaon :

TRADITIONNEL, HUMAIN ET OUVERT

S. FLAMENT, président du Karaté Club Thaon.



Le karaté est présent à Thaon depuis 1986 et compte plusieurs karatékas ceinture noire 1er, 2ème et 3ème Dan. Ceci permet aux karatékas débutants ou confirmés des groupes 'enfants' et 'adultes' de se projeter vers l'avenir et de progresser régulièrement. Le club est très attaché à s'adapter aux attentes de ses pratiquants qui prennent plaisir à se retrouver. Ainsi, afin d'accompagner toujours mieux les moins expérimentés d'une part et de préparer au mieux les prochains candidats à la ceinture noire d'autre part, le club organise ponctuellement des stages thématiques qui sont particulièrement appréciés.

Comme chaque année, le club organise une démonstration de karaté à la Maison du Temps Libre de Thaon. Cette démonstration, ouverte à tous, aura lieu le samedi 25 janvier 2014 à 15H (durée 45 mn environ). Elle sera l'occasion de découvrir les multiples facettes du karaté : du travail technique (Kihon), au combat (kumité) en passant bien sûr par les katas toujours très spectaculaires. Pour les curieux ou les indécis, quelques vidéos de démonstrations antérieures sont disponibles sur notre page Facebook. Notez donc dès à présent cette date dans vos agendas et venez nombreux découvrir cet art martial et sa philosophie. N'hésitez pas non plus à consulter le site internet du club.

<http://monsie.orange.fr/karateclubthaon>
facebook : karaté club Thaon

Service Animation



Le bureau du Service Animation d'Orival est situé dans les locaux de la mairie de Creully, il est ouvert :

- Hors vacances scolaires, du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- Pendant les vacances scolaires, les animateurs du service sont joignables sur les différentes structures d'accueil.

Le service Animation compte trois animateurs professionnels répartis sur deux secteurs :

- Le secteur enfance s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans sous la responsabilité de Sandrine RIFFI.
- Le secteur jeunesse s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 17 ans sous la responsabilité de Stéphane FORGEAIS et de Benoit GAUGAIN.

Ces deux secteurs sont labellisés par la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Régionale de la Cohésion Sociale dans le cadre de l'accueil de mineurs (charte qualité).

LES ACTIONS PROPOSEES PAR LE SERVICE ANIMATION

Sur le secteur enfance :

Des activités sur les temps du midi, en direction des enfants se restaurant à la cantine scolaire de Thaon : activités sportives et jeux extérieurs, les mardis et jeudis.

Le centre de loisirs : ouvert à l'année, les mercredis et vacances scolaires. L'accueil a lieu à l'école de Creully. La direction est assurée par Sandrine RIFFI et l'encadrement des enfants est assuré par des animateurs vacataires formés ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur). Le centre fonctionne de 7h30 à 18h00. Un projet en partenariat avec les écoles de la communauté de communes d'Orival

LES ACTIONS EN 2013 SUR LE SECTEUR ENFANCE :

Une exposition avec les écoles d'Orival sur le thème des Arts s'est déroulée sur 3 jours au château de Creully (du mardi 3 au jeudi 5 avril 2013). Le mardi et le jeudi étaient réservés aux écoles. Le mercredi de 14h à 20h était consacré aux familles.

Le centre de loisirs en chiffres c'est :

- 344 enfants, soit approximativement 4771 journées. Cela signifie que les enfants viennent en moyenne 14 jours/an.
- 80 % des enfants résident sur le territoire de la communauté de communes d'Orival (dont 30 % sur la commune de Creully) et 20 % sur des communes extérieures au territoire d'Orival (Le Manoir, Bazenville, Asnelles...).
- 24 animateurs ont participé à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique sur les temps du mercredi ou vacances. 9 d'entre eux résident sur les communes de Thaon, Revières, Amblie, Colombiers sur Seullès et Cully, l'autre partie de l'équipe vient de Caen et ses alentours.

Le centre de loisirs en terme de projets d'animation c'est :

- Le groupe des 3/5 ans qui a vécu des animations autour du thème des 4 saisons avec un personnage central « Mimi la jardinière » et Nono le nain; et des sorties : ferme, jardin des Marettes,

festival hétéroclites, parcours aventure...

- Sur le groupe des 6/11 ans, les enfants ont participé à de multiples animations sur le thème des moyens de déplacement, avec des sorties : visite du Brittany ferry, du chemin de fer miniature, randonnée, parcours aventure... intervention de la sécurité routière, de la caserne des pompiers...

Cet été : L'ensemble des groupes a pu découvrir différentes époques avec comme personnage central « Maestro » (préhistoire, moyen-âge, renaissance, futur...).

- un séjour au Domaine du Houvre à Pierrefitte en Auge pour les 6/7 ans du 15 au 19 juillet. L'hébergement s'est fait en Yourte. Les activités du séjour étaient orientées autour de la ferme (balade en calèche, nourrissage des animaux, fabrication de pain, activité avec laine de mouton... 24 enfants ont pu profiter de ce séjour.
- une nuit sous tente pour les 3/5 ans du vendredi 12 au samedi 13 juillet à Bernières sur mer : Nouveau pour cette année « bord de mer » et non plus dans l'enceinte de l'école maternelle. 8 enfants ont participé à cette nouvelle aventure. Château de sable, les pieds dans l'eau, jeux divers. Les parents sont venus partager le goûter préparé par les enfants le samedi avant de repartir dans leurs pénates.
- Deux soirées avec enfants parents et animateurs : une en juillet et une en août « Voyage à travers des époques ». Ces soirées ont réuni 90 personnes en juillet et 40 en août. Chacune d'elle a permis aux parents et enfants de partager jeux et un apéro.

Un grand merci à tous.

Sur le secteur jeunesse :

Des activités sur les temps du midi au Collège de Creully : activités sportives et accompagnement des jeunes sur les projets.

Les locaux de jeunes de Thaon et Creully (11-17 ans) : les structures sont équipées de baby-foot, jeux de société, ordinateurs, billard, table de ping-pong, consoles...permettant aux jeunes de venir se détendre et partager avec leurs copains des temps de loisirs. Pendant les vacances, des stages (sur une semaine avec accueil à la journée de 8h45 à 17h30), diverses sorties et des temps d'accueil sont proposés aux jeunes en fonction de leurs demandes mais également lorsque ces actions entrent dans le cadre des projets éducatif et pédagogique établis.

En période scolaire, les locaux sont ouverts les mercredis l'après-midi, les jeudis et vendredis soirs, et le samedi matin à Thaon et l'après-midi à Creully.

LES ACTIONS EN 2013 SUR LE SECTEUR JEUNESSE :

Sorties : accrobranches, laser game, centre aquatique, karting, bowling, paintball, patinoire, Caen soir d'été, etc.

Stages : pendant une semaine, accueil à la journée avec repas du midi

Sports américains (basketball et baseball).

Multiactivités : temple du foot, lasergame, bowling, patinoire, centre aquatique, etc.

Karting : stages de pilotage.

Peinture du local jeunes de Thaon.

Séjours :

- Un mini-camp d'une semaine à Saint Pair /Mer pour les 14-17 ans : visites, plage, veillées (17 jeunes).
- Deux mini-camps 11-13 ans ont été organisés avec les 9-11 ans du centre de loisirs dans le cadre des passerelles éducatives :
- Un mini-camp d'une semaine à Bernières/mer pour les 11-13 ans : équitation. (11 jeunes et 13 enfants).
- Un mini-camp itinérant vélo du Mont-Saint-Michel à Creully pour les 11-13 ans (8 jeunes et 16 enfants).

Animations locales : tournoi de différents jeux, atelier bricolage, fabrication de jeux (carton et bois), atelier thématique de cuisine, aménagement des locaux, jeux de piste sur l'histoire du village, soirées thématiques, etc.

Pendant une semaine, les écoliers de Coulombs ont participé à la réalisation d'une fresque sur l'art et ses déclinaisons. Le travail est visible sous le porche de l'école.

Pour la fin 2013 et 2014 de nombreux projets sont en cours de réflexion :

Nouvelle mobilisation des jeunes en faveur du Téléthon 2013 : La participation des jeunes sur l'évènement Téléthon tournoi sportif en nocturne dont le montant des inscriptions sera reversé au collectif organisateur.

Un séjour ski pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans à la Toussuire sur la période des vacances de Mars 2014 avec des jeunes d'Isigny sur mer et de Colleville Montgomery. 19 jeunes sont pré-inscrits. Des actions d'autofinancement sont prévues et invitent les jeunes participants dans une démarche active de projets.

Dès le début de l'année 2014 se mettront en place les séjours de l'été en juillet (lieux restant à définir).

SERVICE ANIMATION D'ORIVAL

Mairie de Creully 37 place Paillaud

14480 CREULLY

Téléphones : 02 31 08 30 14 / 06 84 64 30 34 (Sandrine) / 06 84 64 30 25 (Benoit) / 06 74 44 23 88 (Stéphane)

email : orival-animation@wanadoo.fr

Site internet <http://orival-animation.fr>

Un chiffre : plus de 300 jeunes participent chaque année à la vie des structures de Thaon et Creully.

L'équipe du secteur jeunesse souhaite remercier tous les partenaires (commerçants, associations, parents) pour l'intérêt porté aux jeunes dans le cadre de conduite de projet et d'intégration de ces jeunes dans la vie locale.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet

Comité de Jumelage

Bruno AUCHER, président

L'assemblée générale de début d'année 2013 a permis de reconduire 3 membres du bureau sortant :

Président : Bruno AUCHER
Vice-président : Laurent ENOUF
Secrétaire : Alain DUCLOS

Lors de cette assemblée Daniel HOUEL à été nommé Trésorier en remplacement de Dominique GILLET. Nous souhaitons la bienvenue à Daniel mais aussi remercions le trésorier sortant d'avoir occupé ce poste depuis la création du Comité. Dominique, qui a souhaité passer la main, reste un membre actif de l'association.

Le week-end du 25 mai, nous avons accueilli nos amis Anglais et à cette occasion 26 familles tant anglaises que françaises ont partagé de bons moments. Cette participation record inter-générationnelle nous encourage dans nos projets futurs en espérant continuer à accueillir de nouveaux membres.

Les temps forts de ce week-end furent :

- Visite guidée de Port en Bessin
- Resto en commun samedi midi
- Cinéma circulaire
- Buffet karaoké maison du temps libre
- Inauguration plaque, chênes et pique-nique.

Le LOTO organisé le vendredi 13 décembre a permis à de nombreuses personnes de passer une soirée divertissante en famille ou entre amis.

2014 devrait être une année également très riche en activités.

Notre bal folk sera reconduit le samedi 22 mars et la « boîte à bois » en sera encore l'animatrice.

En mai, nous vous proposerons de vous joindre à nous pour un séjour à Long-Wittenham. Tous les détails pour participer à ce voyage vous seront communiqués en début d'année.

En fin d'année, le dimanche 14 novembre, nous serons encore également très heureux de vous voir nombreux pour notre LOTO annuel.

Le Président, l'ensemble du bureau et tous nos adhérents vous souhaitent une bonne année 2014.

Renseignements : 06 63 99 82 78

All our Committee members wish you a happy new year.



APE La Marelle

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Thaon



Depuis de nombreuses années, des parents bénévoles et adhérents de l'APE La Marelle œuvrent pour le bien-être des enfants scolarisés à l'école de Thaon.

Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui ont œuvré et ont donné de leur temps pour une école conviviale et chaleureuse pour quelques heures ou beaucoup plus de temps. Les diverses actions menées (marché de Noël, vente de galettes, de gâteaux, de sapins, la bourse aux jouets...) permettent l'aide au financement de matériel pour



l'école et les garderies ainsi que pour les projets pédagogiques.

L' APE propose aussi des moments de rencontre tout au long de l'année (carnaval, fête des enfants...), ouvert à tous !

L'Ape vient de renouveler son bureau mais les membres actifs passent le relais.

L'association a besoin de bénévoles et a besoin de ses adhérents.

L' APE a besoin de soutien et de coups de mains !

Nous sommes, cette année, contraints d'arrêter de nombreuses actions car trop peu

nombreux pour les mettre en œuvre ! Nous avons tout de même envie de mettre en place de nouvelles choses, comme une chasse aux œufs, une kermesse, la création d'un site internet, un vide grenier en extérieur, des rencontres amicales et sportives... Nous souhaitons aussi permettre aux parents de bénéficier d'une formation ou d'une remise à niveau aux premiers secours... Les idées et les envies ne manquent pas. Vous aussi ? N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une manifestation ou nous aider dans sa préparation.

Calendrier 2013-2014

le Carnaval : fin mars (date à préciser)

3^{ème} vide chambre :

7 décembre 2014 à la MTL

Contactez nous à :

Contactez nous à : apelamarelle@voila.fr
Kristel au 0231503368

Kristel Gauthier : présidente,
Guillaume Cubéro : trésorier,
Amélie Meding : vice secrétaire,
Carine Fargeot : secrétaire.

L'école à Thaon

Directrice du Groupe scolaire (primaire et maternelle) : Madame Jacinta CHAUMERON



Rentrée 2013-2014

L'école primaire de Thaon a accueilli cette année plusieurs nouvelles enseignantes :

- Mme ÉBODÉ, pour les GSM et les CP, remplacée le lundi par madame AUBRAYE
- Madame EVETTE, pour les CM1 – CM2 B, remplacée le lundi par monsieur DEFE-NOUILLERE

Plusieurs classes ont divers projets, voici les principaux :

- les élèves de la maternelle feront une sortie théâtre.
- les GS-CP : projet théâtre, cirque, école et cinéma ;
- les CP-CE1 : visite du Musée des beaux arts, projet théâtre et cirque ;
- les CE2 : sortie Musée de Normandie, projets théâtre, escrime, rugby ;
- les CM1 / CM2 : projets théâtre, escrime, rugby, prospection autour de la seconde guerre mondiale ;

ÉCOLE MATERNELLE

- TPS - PS - MS : Mme MARIE SUAREZ

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- GSM - CP : Mme ÉBODÉ
- CP - CE1 : Mme HARDEL
- CE1- CE2 : Mme MEREL
- CM1 – CM2 : Mme CHAUMERON
- CM1/CM2 : Mme EVETTE

EFFECTIFS DE L'ÉCOLE

27 élèves en maternelle
120 élèves en élémentaire

ATSEM :

Mesdames Roselyne NORIS et Laurence ARBEY accueillent les petits à la maternelle.

LA GARDERIE :

La garderie du matin est ouverte à partir de 7h30, et le soir jusqu'à 18h30. Ce service est assuré par Mesdames Roselyne NORIS et Laurence ARBEY à la maternelle et par Mesdames Marie-Claire TRANSON, Laurence TENDRON, Adeline MARTIN à l'école primaire.

RESTAURANT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Les repas sont livrés par la société API RESTAURATION.

Chaque jour, plus d'une centaine d'enfants prennent leurs repas. Mesdames ARBEY, CONSTANT, FOSSEY, LAPORTE, TENDRON, MARTIN, TRANSON, assurent le service et le suivi de la cantine.

L'ENTRETIEN DES ÉCOLES :

Madame Stella CONSTANT est chargée de l'entretien de l'école maternelle ; Mesdames Elisabeth LAPORTE, Marie-Claire TRANSON et Laurence TENDRON de celui de l'école primaire.

Une fois par an, aux grandes vacances, toutes les classes sont vidées de leur mobilier pour que les employés communaux puissent décapoter et cirer les sols, mais aussi pour faire l'entretien des peintures.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE :

Isabelle RISBOURG en collaboration avec les enseignants anime et encadre les enfants à la bibliothèque scolaire.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Monsieur Stéphane FORGEAIS, animateur de vie locale, encadre les ateliers récréatifs et sportifs du midi, les mardis et jeudis, pour les enfants déjeunant à la cantine.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

La communauté de communes d'Orival, en accord avec la mairie de Thaon, a choisi la rentrée 2014 pour mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires.

«La Ligue de l'Enseignement», assiste l'intercommunalité dans la mise en place des activités périscolaires.



Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, président



20 ANS ! Effectivement, il y a 20 ans déjà, Pierre Paunet, maire de Thaon et Jean Leproux, président de l'association Patrimoine Rural du Bessin (PRB) s'associaient pour créer une nouvelle association thaonnaise, l'AVET, destinée en premier lieu à sauver le monument qui subissait régulièrement de nombreuses dégradations et actes de vandalisme. Il devenait urgent de mettre en chantier les diverses phases de restauration programmées depuis plusieurs années et dont on ne voyait rien débiter. Quatre intervenants devaient en effet coordonner et prévoir le financement de ces gros travaux de pérennisation. De ce fait, l'AVET a été l'un des moteurs essentiels de la mise en route des diverses phases de restauration.

Dès février 1994, le jeune conseil d'administration de l'AVET a mis en place des visites guidées gratuites pour faire connaître ce monument d'exception au public, a édité plusieurs séries de cartes postales, des dépliants d'information et autres livrets sur l'église, les journaux « Nouvelles de la Vieille Eglise de Thaon ». Des opérations de nettoyage de printemps ont été menées et surtout un appui financier et moral a été apporté, sans réserve, pour mener à bien plusieurs campagnes de fouilles archéologiques devenues « références internationales » de part les découvertes. Au départ, ces campagnes

étaient programmées pour trois ans. En réalité, elles en auront duré treize. Il a toujours été dit que l'AVET a permis de pérenniser ces fouilles grâce à son soutien et à sa collaboration fructueuse, très appréciés des collectivités locales, décideurs des programmes à mettre en chantier. En vingt petites années, que de chemin parcouru pour réveiller cette belle endormie, connue et appréciée maintenant dans le monde entier.

Le samedi 15 novembre 2014, l'assemblée générale de l'AVET (ouverte à tous) se déroulera à la Maison du Temps Libre à partir de

14H30. Vous pourrez y découvrir une exposition retraçant l'essentiel de la riche histoire de notre modeste association.

En 2013, l'AVET a de nouveau procédé à un nettoyage de printemps, à la réception de groupes, assuré tous les dimanches de juillet et août des visites guidées, de même que lors des Journées du patrimoine. 5000 dépliants d'information destinés aux visiteurs et offices de tourisme et le numéro 13 de notre journal ont été édités. Une aide financière a été apportée pour cette superbe soirée qu'a été la mise en lumière de la Vieille Eglise le 18 mai, en présence de trois compagnies du Pays d'Auge qui ont charmé le public avec un concert de trompes de chasse de qualité. Voici l'essentiel des actions menées par l'AVET en cette année 2013.

2014 sera une année riche en événements et décisions à prendre, l'AVET contribuant pleinement au dossier « post-fouilles » mené conjointement avec la municipalité et la communauté de communes, pour finir de nettoyer le monument, changer le portail occidental de l'église, matérialiser au sol les découvertes des années de fouilles, mettre en place des panneaux d'information et bien d'autres actions.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Internet : <http://vieilleeglisedethaon.free.fr>



St Hubert Thaonnaise - Société de chasse

Edouard FAUTRAS, président

Nous sommes une association gérée par la loi de 1901. La chasse est avant tout un sport de loisirs bien que certains ne le considèrent pas comme ceci. Nous sommes les plus précurseurs au niveau de l'environnement, car

nous sommes en direct avec la nature que nous respectons énormément.

Notre association vit avec les cotisations des chasseurs qui sont 70 € par chasseur habitant THAON, et de 110 € pour les per-

sonnes extérieures. Par ailleurs, nous tenons à remercier tous les agriculteurs qui nous donnent le droit de chasser sur leurs terres. Nous remercions la municipalité de sa compréhension envers les chasseurs.

Le Thaon des Loisirs

Didier CHANU, président



Réunis en assemblée générale le vendredi 6 septembre 2013 à la M.T.L., la vingtaine de participants a validé l'exercice 2012/2013 tant sur les activités que sur la trésorerie.

Elle a reconduit les membres sortants du Bureau :

Didier CHANU, Président,
Chantal CATHERINE, Vice-présidente,
Nathalie CALONE, Trésorière,
Damien TROUILLET, Secrétaire,
Eric LAUNAY, Responsable technique et logistique,
Cyril MALVACHE, Responsable technique adjoint.



Enfin, l'assemblée a pris connaissance des activités proposées pour 2013/2014, au nombre de 15, dont 3 nouvelles : le PIANO, PILATES et la création d'une nouvelle chorale « LES FOUS CHANT'THAON », sans oublier la mise en place d'un 4^{ème} atelier THÉÂTRE !

Les autres activités :

- **GUI-TARE** avec Didier SAVARY (acoustique) et Childéric LEGRAIN (électrique)
- **EVEIL MUSICAL et PIANO** avec Lina DESMONTS
- **EVEIL A LA DANSE**, avec Karine LEROSIER
- **MODERN JAZZ, GYM DOUCE et GYM TONIC** avec Anne LE BERRE
- **ZUMBA et PILATES** avec Caroline LE ROYER
- **BODY-SCULPT et STEP** avec Jeremy POU-LIN
- **HATHA YOGA** avec Marie-Claude ALVADO
- **BIG BAND** groupe Ados avec Childéric LEGRAIN et Didier SAVARY (groupes

Contre-Thaon et Tempo' Rise)

- **ANGLAIS** avec Léo MOLONEY.
- **STAGE ARTS PLASTIQUES** (vacances scolaires), CHORALE et COURS DE CHANT avec Aurélie AUMONT
- **THÉÂTRE** avec Romain MOTTE.

Votre meilleur soutien, c'est de participer aux manifestations que notre association vous propose :

- Samedi 5 avril 2014 : **SOIREE OENOLOGIE**,
- Dimanche 18 mai 2014 : **TROC à THAON (sous réserve)**,
- Samedi 7 juin 2014 : **AUDITION DE GUITARES**,
- Week-end du 13 au 15 juin 2014 : **THÉÂTRE**,
- Vendredi 27 juin 2014 : **FETE DE LA MUSIQUE à THAON**,
- Samedi 28 juin 2014 et dimanche 29 juin 2014 : **GALA DE DANSE à ROTS**.

L'association est animée par des bénévoles qui s'appuient sur la contribution précieuse des responsables d'activité.

En outre, l'Association repose sur l'aide ponctuelle d'autres bénévoles, permettant d'organiser et de réussir les manifestations tout au long de l'année.

Nous les remercions pour leur implication ...et comptons toujours sur eux pour les programmations à venir !

Cette année, plus de 400 adhérents se sont inscrits sur les 15 activités de loisirs et de détente proposées pour les habitants de THAON et des environs (dont quelques bénéficiaires du ticket-loisirs proposé par l'Association avec le concours du C.C.A.S. de THAON).

Ainsi, grâce à ses activités et les initiatives prises, l'Association LE THAON DES LOISIRS espère offrir bien-être, détente à ses adhérents et par là, permettre à toutes et à tous de se sentir bien à THAON !

**Les membres du bureau
et tous les bénévoles qui
les entourent vous souhaitent une
BONNE et HEUREUSE ANNEE 2014**

Siège de l'association :
Mairie - 15, Grande Rue 14610 THAON
Pour nous contacter :
lethaondesloisirs@gmail.com
Site de l'association :
<http://lethaondesloisirs.e-monsite.com>

La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte toute l'année

- le lundi de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 10h45 à 12h00 et de 15h00 à 18h15
- et le dimanche de 17h00 à 18h00 sauf pendant les vacances scolaires.

L'acquisition, chaque mois, de nouveaux livres adultes, enfants, BD (budget annuel ~ 2000 €). L'emprunt, tous les semestres, d'environ 700 nouveaux ouvrages auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêts du Calvados. De nombreux abonnements à des revues adultes et enfants. Des documents sur l'histoire de notre commune. Des petits coins lecture confortables
..... Tout cela rend notre bibliothèque attractive, intéressante et accueillante.

Vous pouvez emprunter n'importe quel ouvrage, revue, BD ou choisir de passer un petit moment à lire sur place sans oublier de demander à Soazik le petit café ou thé qui fait le plus !

Contact bibliothèque :

Soazik SILAS
2 Rue des écoles - 02.31.08.16.35

LES BEBES LECTEURS

Chaque dernier mardi du mois (hors vacances scolaires)

Annie, Ghislaine et Jacqueline attendent les enfants de 0 à 3 ans avec leur maman, leur papa ou leur nounou pour vous raconter des histoires !

- 8h45 - 9h30 : on choisit, on touche, on regarde, on découvre les livres
- 9h30 - 10h15 : on écoute, on rêve, on chante des histoires





Déneigement de la commune



Rois des Anciens Combattants et CTL



Rois des bénévoles de la bibliothèque



20 ans du stade Claude Marin



50 ans de Mariage de Jacqueline et Guy



Carnaval de l'APE



Tournoi jenn...



Réunion de bureau de l'AVET



Echange avec un professeur anglais



Commemoration du 6 juin 1944



Réunion de travail Espace Fiérot



Préparation Pierres en lumières



Visite de petits Biélorusses



Assemblée générale des jardiniers



Ateliers du bien vivre



Sécurité routière à l'école



Voyage de l'AIVA



Tournage de «30 jours en juin 44»

Espace Culturel Michel Frérot



Ce nouveau lieu a été inauguré le 21 septembre 2013 et sera désormais à la disposition de tous les Thaonnais qui pourront exposer leurs œuvres et admirer les réalisations de nos artistes locaux. Ce devra être également un lieu de rencontre pour les cinéphiles et cet espace accueillera de superbes expositions comme celle de Jules Houel où nous vous espérons nombreux le samedi 18 janvier 2014 à 17 heures.



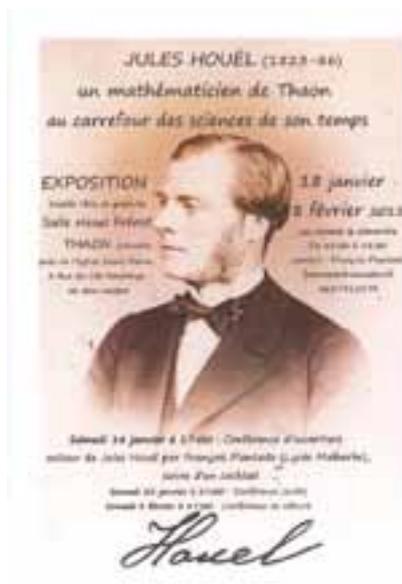
Le planning des expositions sera consultable en ligne sur le site de la Mairie : mairiethaon14.fr

Cette belle réalisation a pu voir le jour avec l'aide du Conseil Général et surtout grâce au savoir-faire de nos employés municipaux et de nos entreprises locales.

Renseignements pratiques :
Espace Michel Frérot
3 Rue du Val Amphrye – 02.31.86.36.30
Réservation Mairie : 02.31.80.01.36

TARIFS 2014

Location à la semaine
Habitants de Thaon : 60 €
Extérieurs : 110 €
Consommation d'électricité en plus suivant relevé



Le R.A.M.

Relais des Assistantes Maternelles

Géraldine MARY, animatrice de relais



Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans (en accueil individuel), les parents et futurs parents employeurs, et les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile).

Le RAM informe les publics sur les différents modes de garde ainsi que les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel. Il accompagne également la relation employeur/salarié en délivrant une information générale et en orientant vers les différents services compétents.

Géraldine Mary, nouvelle animatrice du Relais, remplace Sophie Guillard depuis Juillet 2013. Elle accueille les enfants lors d'ateliers d'éveil. Ces derniers sont aussi des temps d'échanges et de rencontres pour les parents et les professionnels. Les ateliers ont lieu le mardi à Creully et le jeudi à Cully de 9h30 à 11h30, et le vendredi à Thaon de 9h45 à 11h45. Des séances Bébés Lecteurs et Bébés Barboteurs, mais aussi des sorties sont organisées régulièrement. De plus, le RAM propose des soirées à destination des parents et/ou des assistants maternels en partenariat avec d'autres relais. Cela peut être un échange de pratiques visant la professionnalisation des assistantes maternelles, ou des réunions d'information. Par exemple, les projets pour l'année 2013/2014 sont des réunions d'information sur la retraite pour les assistantes maternelles, sur l'aspect juridique du contrat de travail, ou encore une initiation aux gestes d'urgences pédiatriques à destination des parents employeurs.

Les permanences d'accueil ont lieu le mardi et le jeudi après-midi sur rendez-vous, mais aussi en fonction des besoins du public.

Siège du Relais Assistants Maternels : 3 Rue Jean Michel, 14480 CULLY. 09.79.71.00.68/06.58.67.23.02



Association Route Serge Saint Sculpteur

Georges MACAUD, président



Comment restaurer une sculpture

On ne fait pas de bruit, mais on avance...
Un an de plus depuis le départ de Serge Saint, notre Conseil d'Administration s'est réuni trois fois et a organisé une réunion et deux ateliers avec les référents des communes dépositaires des statues de Serge. Ces différentes rencontres nous ont permis d'avancer à petits pas, et d'aller de l'avant dans notre engagement pour la valorisation de son œuvre.

Notre souci principal reste la mise en place des sculptures par les communes qui ne les ont pas encore installées pour différentes raisons :

- Lieu d'implantation non défini
- Comment réparer une sculpture endomma-

gée ? (atelier du 13 septembre 2013)

- Comment fixer la sculpture ? (atelier du 25 octobre 2013)
- Comment positionner les différentes pièces qui les composent ?
- Comment situer la sculpture pour tenir compte de la lumière et des angles de vue ?

Nous sommes interlocuteurs pour toutes ces questions. Grâce aux conseils prodigués, les communes de Baron-sur-Odon, Bretteville-sur-Laize, Fontaine-Étoupefour, Rucqueville, Le Fresne-Camilly, Asnelles, Verson et Thaon ont installé tout ou partie des statues. Deux circuits : Verson / Baron-sur-Odon / Fontaine-Étoupefour et Thaon / Basly sont arrêtés.

Nous avons défini une signalétique commune pour toutes les sculptures : Serge Saint / 1943-2010 / Sculpteur
Elle sera disponible pour la fin de l'année.

Un grand merci à la Municipalité de Thaon, à Monsieur le Maire et son équipe pour leur soutien, l'intérêt qu'ils nous portent et leur fidélité.



Comment fixer une sculpture ?



A l'occasion de ces deux ateliers, Jean-Paul Méding a effectué les démonstrations et répondu aux questions

THAON ORIVAL TENNIS DE TABLE

Le club existe depuis plus de 10 ans dans le village. Il a une équipe en Régionale 2, une en Super Départemental 1 et enfin la troisième joue en Départemental 3.

Un site internet créé par un des joueurs communique des informations, voici l'adresse :

<http://thaonorivaltt.sportsregions.fr/>

Des entraînements dirigés sont réalisés par un entraîneur diplômé ancien joueur numéroté français.

Ils ont lieu à la Maison du Temps Libre de Thaon les mardi et jeudi.

Les compétitions ont lieu le vendredi soir, samedi et parfois le dimanche.

Le club a proposé également des stages aux vacances d'hiver et de Pâques, les dates ne sont pas encore fixées avec l'entraîneur...

Vous pouvez venir nous rejoindre pour pratiquer ce sport tout en vous amusant....

THAON.THUE.OU.MUE



LES APPROCHES PSYCHOLOGIQUES
TRANSGENERATIONNELLES

Si vous souhaitez en savoir plus ou êtes intéressé pour participer :
contact par téléphone au 06 85 30 70 97
ou par courriel à
thaon.thue.ou.mue@gmail.com

AIVA : voyage 2013

Françoise RIVIÈRE, la présidente



A Creully, fin 2012, au cours de l'Assemblée Générale, les Maires présents et les délégués des communes ont choisi parmi trois propositions la destination du voyage 2013, ce fut Le Havre après Tatihou, le Mont-Saint Michel.

Début mai, nous avons comptabilisé 472 inscriptions, ce qui dépassait les prévisions.

Nous avons dû revoir l'organisation, ajouter une date, demander à quatre communes de décaler leur voyage : Thaon, Basly, Fontaine-Henry, Villons les Buissons. Malgré ce surcroît de travail, ces communes ont participé avec diligence et bonne humeur, ce dont je les remercie vivement.

Trois dates ont été retenues : le 5/09, le 12/09, le 19/09, le programme arrêté avec l'Office du Tourisme du Havre, le parcours de ramassage des communes vu avec l'autocariste, les visites pouvaient commencer.

La visite comprenait trois sites : le Musée Malraux, la visite du port, la visite du Havre en petit train, chaque groupe était indépendant, tous les participants se retrouvaient au restaurant « La Goélette » situé en centre ville. Construit en bord de mer, le Musée Malraux est dédié à l'espace et à la lumière, il recèle une collection d'impressionnistes très riche, on y admire entre autres les œuvres de Claude Monet, Gustave Courbet, Eugène Boudin.

Nous avons eu la chance de découvrir l'exposition de Camille Pissarro commentée par un guide qui a expliqué la technique du peintre, sa biographie. Ce fut si passionnant que cette visite s'est révélée trop brève, peut-être suscitera-t-elle l'envie d'une découverte plus complète !

Bombardée pendant la guerre de 1939-1945, la ville du Havre a été reconstruite par l'architecte Auguste Perret et ses disciples. Ils ont voulu une ville moderne, ouverte sur l'espace. En parcourant le centre ville en petit train, c'est ce que l'on ressent. Oubliée cette image d'une ville triste, bétonnée. Le temps a patiné ces immeubles, ces rues pour créer une ville atypique.

Premier port français pour le trafic des conteneurs, pour le commerce extérieur, le Havre accueille des pétroliers, des super-conteneurs, des bateaux de croisière. Nous avons découvert les installations pétrolières, assisté au déchargement des tankers, du charbon, pris du plaisir à côtoyer ces immenses navires tout en écoutant les commentaires du capitaine.

Malheureusement, tous les participants n'ont pu bénéficier de ce programme. Le 5/09, il faisait un temps estival, trop chaud ! L'après-midi les autorités maritimes avaient fermé le port envahi par la brume, la promenade en mer fut supprimée. Quatre communes ont été frustrées : Anguerny, Bénys/Mer, Creully, Reviers. J'espère que cet imprévu n'a pas compromis le plaisir du voyage pour ces participants.

Je remercie le Bureau de l'AIVA : Mesdames Henriette Hureau, vice présidente, Andrée Talvast, trésorière, Mr Jean-Luc Guillouard secrétaire qui ont conçu le voyage et l'ont préparé. Ainsi que les responsables de car, Mme Nicolle Balzac, Mr Maury, Mr Montagne, Mr Parfait, Mr Poret, Mr Racine qui ont contribué activement à l'organisation et au bon déroulement de ces journées pour le plaisir et la détente des participants.

A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

L'AIAE est un service personnalisé de proximité qui accueille :

Des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des employeurs, des salariés.

L'Association accompagne toutes personnes ayant besoin d'aide, d'information, d'orientation, de soutien dans leurs démarches d'emploi.

Des offres d'emploi et des informations sur les forums et salons y sont affichées, les dates d'entrée en formation sont également consultables sur place.

L'AIAE vous aide dans vos démarches de recherche d'emploi :

- rédaction des CV et des lettres de motivation,
- création de l'espace emploi sur internet et télé-candidatures,
- préparation aux entretiens d'embauche, conseils sur les métiers, concours et formations,
- mise en relation directe avec les employeurs, recherche de stages.

Proximité, accompagnement humain, soutien, écoute sont les valeurs auxquelles s'attache l'AIAE.

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'une personne pour faire du jardinage, du ménage, des petits travaux, faire garder des enfants (rémunération en CESU) ...

Vous êtes un employeur, vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi, il vous sera fait si possible des propositions de candidats en adéquation avec les profils recherchés.

N'hésitez pas à contacter et prendre rendez-vous auprès de Stéphanie FAUTRAS, Mairie d'Authie. Tél : 02 31 26 95 95 (le matin sauf le mercredi). E-mail : a.i.a.e@wanadoo.fr

LE BUREAU DE L'AIAE :

Président : Richard MAURY, Maire de THAON

Vice-président : Joël PIZY, Maire d'AUTHIE

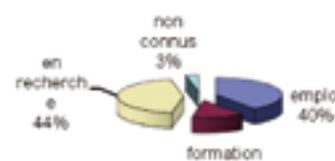
Secrétaire : Isabelle LEROUX

Adjointe au maire de ROTS

Trésorière : Marie-Jo LUCAS

Conseillère municipale de LASSON

Activité 2012



CAT Country Ambiance Touch

Patricia LE RILLE, animatrice



Suite à une 1^{ère} année de danse « COUNTRY & LINE DANCE » à THAON, les élèves de Patricia ont été heureux de se retrouver à la reprise des cours le Mercredi 18 septembre dernier.

Cette année, 2 cours sont proposés tous les mercredis, à la salle de la motricité de l'école maternelle :

- cours d'initiés de 18h30 à 19h45,
- cours de débutants de 20h à 21h15.

(également le mardi à Colombiers-sur-Seulles, cours qui devraient être prochainement transférés à CREULLY, même horaires qu'à THAON, et un nouveau cours de débutants a vu le jour à Courseulles-sur-Mer, le lundi de 19h à 20h15)

Possibilité d'aller dans tous les cours, sans supplément !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous souhaitez apprendre à danser dans une ambiance chaleureuse et détendue !

Comme il n'est pas facile de savoir à quoi ressemblent une nouvelle activité ou les écoles de danses, et surtout, LAQUELLE va vous convenir vraiment, les 2 premiers cours que vous effectuez sont GRATUITS et SANS engagement, quelle que soit votre date d'arrivée !

Venez sans contrainte vestimentaire, comme vous le désirez, seuls votre sourire et votre bonne humeur sont exigés !!!

La Country & Line Dance, s'adresse, non seulement, aux « Cowboys » mais aussi à TOUT public, d'âge et de style différents.

C'est une activité physique et un travail de la mémoire de façon tout à fait ludique.

Excellent pour tout le monde !

Quel que soit le niveau de chacun au départ, les cours étant progressifs et conviviaux, L'apprentissage et la bonne humeur sont assurés !

Ces cours sont animés par Patricia LE RILLE, diplômée FFD Country (Fédération Française de Danse) et Country Form'

Les élèves volontaires du CAT Country ont participé et participeront à la fête de la musique et à d'autres manifestations, que vous pourrez suivre sur le site informatique.

Dans notre école, CHAQUE personne est accueillie avec attention !

Patricia et ses élèves vous souhaitent une ANNEE 2014 RAYONNANTE DE JOIE ET DE SANTE, beaucoup de BONHEUR à TOUS. CountryCATment vôtre !!!

N'hésitez pas à contacter

PATRICIA LE RILLE

Animatrice de CAT Country Ambiance Touch
06.07.86.18.25 - CAT.dance@hotmail.fr

Site : catcountryambiancetouch.e-monsite.com

La Conquérante

Martial MAINDRELLE Trésorier.



Encore une très bonne saison pour les sociétaires du club colombophile la « Conquérante de Thaon » qui remporte pour la deuxième année consécutive la coupe de clubs de la 3^e Région (2 ans d'existence).

Une belle moisson de victoires sur les difficiles concours du Groupement du Calvados et de la Fédération de 3^e Région, notamment 8 victoires pour Martial MAINDRELLE, 3 pour Patrick DUSEJOUR (dont deux premiers prix fédéraux), 2 pour les Frères FICHEUX (dont un premier prix fédéral) et enfin 1 victoire pour Erich MEDING. A côté de cela les sociétaires remportent de nombreux titres d'As pigeons dans toutes les catégories.

Enfin Thaon sera représentée en Janvier 2014 au niveau National avec la 2^e place de Martial MAINDRELLE au Championnat de France -500km mais aussi les 1^{er} et 4^e As pigeons nationaux dans la même discipline.

Championnat Calvados 2013

Général 76 amateurs classés

4^e Frères FICHEUX 7^e Louis MAINDRELLE 9^e Martial MAINDRELLE 18^e Rudy MEDING 28^e Erich MEDING 30^e JC LANGEVIN 31^e Michel MARIE 46^e Patrick DUSEJOUR 64^e Jean GUILLOT

Vitesse 300km 62 amateurs classés

1^{er} Martial MAINDRELLE 3^e Frères FICHEUX 6^e Louis MAINDRELLE 7^e Erich MEDING 12^e Rudy MEDING 13^e Michel MARIE 22^e Patrick DUSEJOUR 26^e JC LANGEVIN 55^e Jean GUILLOT

Demi-Fond 400-500km 60 amateurs classés

1^{er} Martial MAINDRELLE 2^e Frères FICHEUX 3^e Patrick DUSEJOUR 10^e Louis MAINDRELLE 15^e Erich MEDING 18^e Rudy MEDING 24^e JC LANGEVIN 33^e Michel MARIE 46^e Jean GUILLOT

Yearling (pigeons d'un an)

1^{er} Martial MAINDRELLE 5^e Frères FICHEUX 13^e Louis MAINDRELLE 26^e Michel MARIE 28^e JC LANGEVIN 36^e Erich MEDING 49^e Rudy MEDING

Jeunes pigeons

7^e Frères FICHEUX 11^e Louis MAINDRELLE 13^e Martial MAINDRELLE 26^e Erich MEDING 41^e Rudy MEDING

Un nouveau bureau a été élu pour 4 ans et Rudy MEDING retrouve sa place de Président de la société.

Les engorgements se réalisent toujours le samedi midi et chacun est le bienvenu pour venir y assister et poser toutes les questions relatives à la pratique de la colombophilie à THAON.

TENNIS

Anne-Marie BELIARDE

L'accès gratuit est réservé aux habitants de Thaon, venus retirer une clé en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat. Le bon respect du règlement et des horaires de jeux permet de conserver à ce terrain son aspect « presque » neuf.

Je tiens à féliciter les usagers pour leur courtoisie entre joueurs et souhaite à toutes et à tous une bonne année 2014.

Thaon d'Hier et d'Autrefois

Richard MAURY

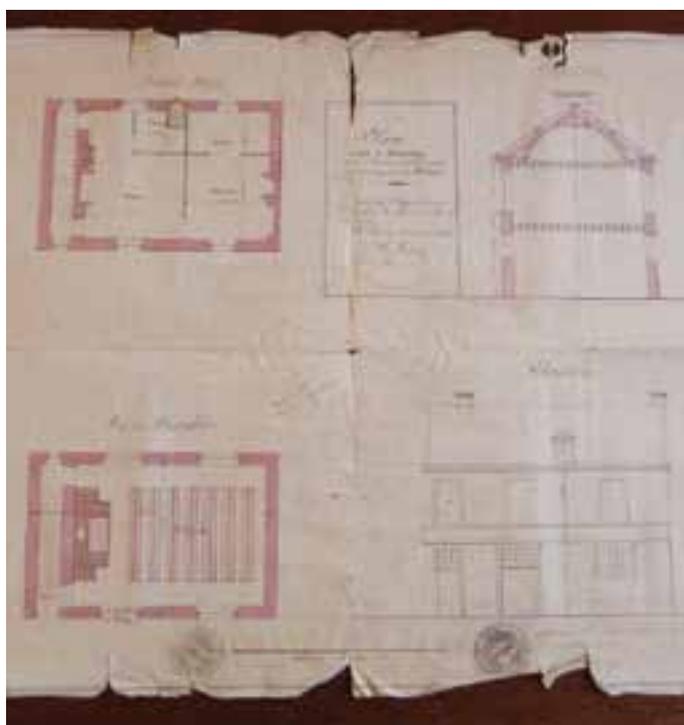
L'ÉCOLE À THAON 1830-1900

Dans la mémoire collective, les lois « Ferry » instituant en 1881 et 1882, l'enseignement primaire, public, gratuit, laïc et obligatoire seraient le point de départ des écoles dans les villages de campagne mais dans les faits, il n'en fut rien car sous le régime de Louis Philippe 1er roi des français, cinquante année plus tôt, de nombreuses communes avaient déjà leur école publique de garçons. En effet, dès le 28 juin 1833 la loi Guizot imposait déjà, dans les bourgs de plus de 500 habitants, de financer une école de garçons. La population de Thaon étant de 914 habitants en 1836, la loi Guizot se devait d'être appliquée et le conseil municipal de l'époque décida la construction d'une maison d'école.

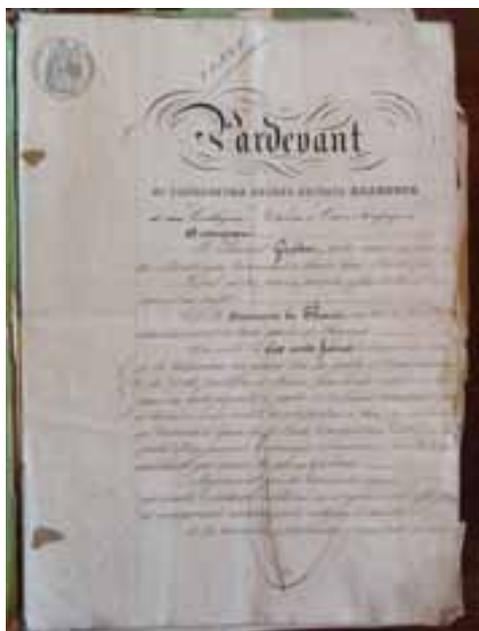
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE À THAON

Le 18 novembre 1833, soit cinq mois après la promulgation de la loi Guizot, le Préfet du calvados autorisa le maire de Thaon à acheter et à établir une maison d'école et c'est ainsi que le 4 janvier 1835, le maire, Pierre ANDRE propose au conseil municipal, l'achat d'une maison, cour, jardin d'une contenance de quinze perches, sept pieds pour l'établissement de l'école des garçons. Cette proposition semble avoir été repoussée, car il faut attendre 1838, pour trouver aux archives départementales le plan d'une maison d'école projetée par la commune de Thaon ; dressé par l'agent-voyer des cantons de Douvres et Creully, monsieur Morin. L'école est enfin construite rue de l'Egalité (rue de la poste) et livrée en mars 1841.

L'école à cette époque est payante et le receveur municipal est chargé de la perception de la taxe mensuelle, servant à rémunérer l'instituteur de la commune. Ainsi, le 9 avril 1843, le préfet écrivit au maire de Thaon les mots suivants : «Plusieurs élèves appartenant à des familles pauvres, n'ayant pu régler la taxe, celle-ci est tombée à la charge de la commune».



Plan de l'école en 1838



Rente au profit de l'école des filles de Thaon

UNE ÉCOLE POUR LES FILLES

En 1842, madame Marie Madeleine Gaspardine de Morel de Thaon, veuve de monsieur de la Caterie, décide de fonder l'institution d'un établissement dirigé par une sœur pour l'instruction gratuite de jeunes filles de la paroisse de Thaon et pour donner des soins aux malades. Pour ce faire, le père Guesdon, vicaire général de la Martinique, offrit une rente de six cents francs au profit de la commune de Thaon à condition qu'elle entretienne à perpétuité sur son territoire une école de filles qui sera composé d'un asile pour les petits enfants des deux sexes et d'une classe de dentelles et d'ouvrages. La sœur, Marie Virginie Laurens remplissant les conditions d'aptitude à la charge d'institutrice fut recrutée le 28 septembre 1843 pour l'éducation des filles de la commune.

Thaon d'Hier et d'Autrefois

LA POPULATION DE THAON EST INSTRUITE

Grace à la famille Morel de Than et au dynamisme du conseil municipal, les thaonnais deviennent de plus en plus érudits et il semble que personne ne soit oublié dans la commune, ainsi, le 5 août 1849, le conseil municipal décide que 13 enfants des familles pauvres seront admis gratuitement à l'école pour l'année 1849-1850.

Le 30 septembre 1866, le conseil décide à nouveau une indemnité de 70 francs à l'instituteur pour donner des cours d'adultes aux parents qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école dans leurs jeunessees.

Des nouvelles lois sur l'institution entrent en vigueur

Le 10 avril 1867 : obligation pour les communes de plus de 500 habitants, d'avoir une école de fille.

Le 8 octobre 1880 : ouverture possible de classes enfantines pour les élèves de moins de 7 ans.

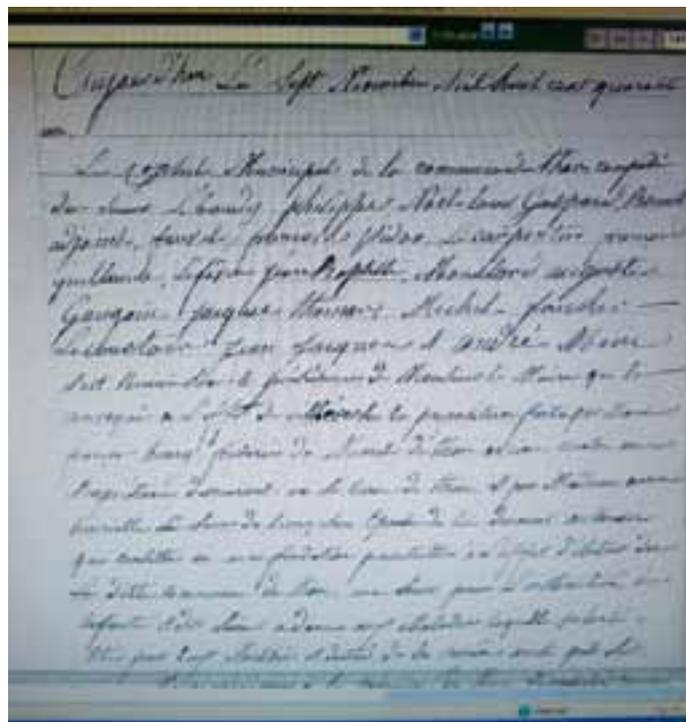
16 juin 1881 : lois Ferry sur la gratuité de l'enseignement

30 octobre 1886 : lois Goblet organisant complètement l'enseignement primaire ainsi que les cours complémentaires et l'apprentissage.

LE POINT EN 1885

En janvier 1885, l'instituteur Prosper Nicolle est chargé de rédiger la monographie de la commune de Thaon. La population qui a diminuée est maintenant de 700 âmes. Trois écoles existent dans la localité.

1. Une école publique laïque pour les garçons, fréquentée par 45 élèves de 6 à 13 ans et dirigée par Prosper Nicolle.
2. Une école de filles, publique et congréganiste, fréquentée également par 45 élèves, dirigée par sœur Victrix.
3. Une école maternelle congréganiste, fréquentée par 30 enfants de l'âge de 6 ans et au dessous.



Dotation de la famille Morel de Thaon

CONCLUSION

Dès le milieu du 19ème siècle, la commune de Thaon était déjà en avance sur son temps, car l'école de garçons, construite en 1838, servit à abriter dès 1886, le nouveau bureau de poste et télégraphes et une nouvelle école de toute beauté ouvrit ses portes après les vacances de Pâques de cette même année. C'est, cette dernière école que nous avons fréquenté dans les années 1950, sous la baguette de Gustave Houel. (à suivre)

Le bâtiment de l'école des garçons tel qu'il était fin 19ème



Un merci particulier à Annette POUSSARD et Yves LEULLIER pour leur aide précieuse.

Association des jardins thaonnais

Jean-Yves GRALL, président



Nés d'une volonté municipale, les jardins potagers et floraux sont devenus réalité aujourd'hui.

Les conditions étaient proposées, sur une ancienne terre de maraîchage, une superficie de 2000 m² au pied du château d'eau, à valoriser totalement.

Très vite, les jardiniers de tous niveaux se sont montrés intéressés. Ils se sont approprié le lieu, prenant les tâches à bras le corps avec une ardeur qui faisait plaisir à voir.

Qu'ils soient d'excellents jardiniers, bons ou jardiniers débutants et débutante puisque notre association compte une jardinière, ils ont eu l'envie de créer un site agréable, productif et accueillant.

De Jacques aux deux Guy en passant par Gérard, Maurice, Claude, Gilles et tous les autres, il fallait d'abord régler l'ordonnement des choses. Pour le maniement des outils de jardin on verrait plus tard.

Des tâches réparties entre la création de l'association, les démarches administratives et d'assurance pour la sécurité des personnes et des biens, en recherche du bien-être de tous, statut et règlement intérieur mis en place pour une équité voulue.

Nous sommes devenus par ailleurs : géomètres, traceurs, élaborateurs de plan pour aboutir à 13 parcelles équivalentes (de près de 140 mètres carrés chacune) et une 14^e, plus petite, que finalement nous pourrions dédier aux élèves du groupe scolaire de

Thaon. Des contacts ont été pris en ce sens, des idées pédagogiques et d'intérêt pour la nature pourraient intéresser les enfants.

Des réalisations intéressantes réussies : la pose d'une clôture sécurisée, une allée centrale offrant une libre circulation aux abris de jardin qui ont été montés par les soins des jardiniers, certains prenant une part active à l'opération. Un local pour « commodités physiques » et prise de courant a même été installé par les services municipaux.

Le Top des Top, tout ceci ayant pu être réalisé grâce au soutien financier sans faille de la municipalité et de ses élus, la volonté des jardiniers a fait le reste. Un ensemble de réalisations calculé au meilleur rapport qualité-prix sur les achats effectués.

L'association des jardiniers thaonnais a également apprécié le soutien de tous ceux qui l'ont encouragée, les sponsors qui lui ont apporté matériels, matériaux, et « coups de main » divers, bref, une réussite collective. Invités dernièrement par la municipalité, nous avons eu l'occasion de leur témoigner notre reconnaissance.

Quand est venu le temps de la culture, le beau temps nous a accompagnés et quel bonheur de travailler sous le soleil, des parcelles resplendissantes qui ont accueilli peu à peu légumes savoureux et jolies fleurs. Une féerie de couleurs dans les jardins.

Le bonheur de récolter des radis en douze jours, de cueillir des tomates superbes dont

une a été pesée à 1,08 kg, des tournesols à 3,30 mètres de hauteur ou des citrouilles énormes, du bonheur pour tous les jardiniers, très satisfaits de ce premier exercice. Des légumes plein le panier pour se faire plaisir en même temps qu'à sa famille.

La confiance est de mise pour des jardiniers déjà « affutés » pour l'an prochain.

A l'aube de la nouvelle année, génératrice de souhaits, l'association des jardiniers thaonnais souhaite en émettre deux.

Un chalet qui nous plairait bien et servirait de lieu de rencontre conviviale et de bureau entre les jardiniers, leur famille et leur nombreux amis, ainsi que la couverture des abris de jardin, gage nécessaire de la bonne conservation de ceux-ci.

L'association des jardiniers thaonnais, soucieuse de restituer une participation financière et parfaire ses rapports avec la municipalité, prendra une décision au cours de sa prochaine assemblée générale afin d'apporter à celle-ci une quote-part sur le montant de ses cotisations perçues.

Pour terminer ce propos, l'association des jardiniers thaonnais souhaite exprimer son ouverture à tous ceux qui comme ses membres, ont la « culture » jardin. Il y aura toujours un jardinier pour vous accueillir et vous indiquer, au travers d'une visite, les raisons de cette grande satisfaction.



LOISIRS & VACANCES PENSEZ U.N.C.M.T.



Chaque été, plus de 15 destinations en Séjours de vacances pour les 6-16 ans.

En France : Normandie, Bretagne, Alpes, Dordogne, Sud-Ouest...

Les jeunes y trouveront des activités adaptées à leurs goûts, notamment : voile, équitation, accrobranches, kayak, mini-motos, randonnées avec chiens de traîneaux, cinéma, rafting... mais aussi bien sûr camping, excursions, balades, jeux...



L'U.N.C.M.T., c'est aussi, durant l'hiver, des séjours aux **SPORTS D'HIVER POUR TOUS** : enfants, jeunes, adultes, familles, **EN SAVOIE ET HAUTE SAVOIE**.

Ski alpin, ski de fond, surf, raquettes. Au départ d'Hérouville Saint-Clair. Logement en pension complète. Animation.

A vous les plaisirs de la neige !

NOUVEAU : SPECIAL FETES DE FAMILLE
Le Moulin de Barbières vous accueille toute l'année pour organiser vos :
Fêtes de famille • Anniversaires
Repas de mariage • Séminaires

Le centre de Thaon est ouvert toute l'année les week-ends en gestion libre.

Profitez d'un cadre exceptionnel, d'une grande capacité et qualité d'accueil pour réussir vos réunions ou fêtes de famille. Plusieurs formules sont possibles alors n'hésitez pas à nous contacter !

Pour les réservations, merci de contacter le siège social de l'U.N.C.M.T. à Hérouville-Saint-Clair au 02.31.46.80.40

Plus de 30 séjours en Accueils de Loisirs dans le Calvados fonctionnent durant l'été, et certains durant les mercredis et les petites vacances.

Le centre de loisirs : une excellente manière de passer d'agréables vacances, en rentrant à la maison chaque soir.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

U.N.C.M.T.

4 Avenue du Parc Saint-André
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Tél. : 02.31.46.80.40.

Fax : 02.31.44.79.87.

e-mail : contact@uncmt.fr

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

- FAITES VÉRIFIER ET ENTRETENIR** avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- RESPECTEZ** le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
- AÉREZ** au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

La Direction Territoriale ERDF dans le Calvados vous informe qu'elle n'a aucun partenariat avec des entreprises de vente de moyens de production d'énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, etc.) ou de boîtiers de gestion de consommation et/ou de production.

RECOMMANDATIONS

- De manière générale, ERDF ne procède à aucune démarche de nature commerciale, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire de partenaires.
- En cas d'intervention à domicile, tout client peut demander au technicien ERDF sa carte professionnelle.
- S'informer sur l'entreprise et ses tarifs et demander un devis détaillé préalablement à tout engagement
- Comparer les prix proposés avec ceux pratiqués par la concurrence.
- Se renseigner et se donner le temps de la réflexion

EXEMPLES DE DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

- Des habitants sont démarchés par téléphone par une société de réclamant d'ERDF pour vérifier leur compteur électrique, proposer un compteur Linky...
- Un riverain est victime de faux élagueurs, passés facturer les habitants après le passage de l'entreprise d'élagage prestataire d'ERDF...
- Périodiquement, des clients sont démarchés par téléphone ou à domicile par des entreprises qui se réclament d'ERDF et vont jusqu'à utiliser son logo pour vendre des prestations (installation de panneaux photovoltaïques, diagnostics énergétiques...)



Livre retraçant la vie et l'évolution du club

Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue

Claude PERONNE, président

UN PETIT RETOUR SUR LES 20 ANS DU STADE CLAUDE MARIN ET SUR LES 50 ANS DU CLUB QUI SE SONT DEROLÉS FIN JUIN

Les personnalités présentes, autour du Président Claude PERONNE, notamment Mme MARIN, ainsi que Pierre LERESTEUX, président de la Ligue de football de B-Nie, Mr RICHARD, vice-président de intercom ORIVAL, Mr MAURY maire de THAON



A cette occasion le Président de la ligue de B.Normandie nous a remis une plaquette de la Fédération Française de Football.



Photo de groupe de tous les participants à cette journée symbolisant le dynamisme du club et la réussite de cette journée.



A cette occasion, une soirée type « cabaret » s'est déroulée dans la salle MTL en présence des personnes qui ont contribué à la réussite du club.



ANIMATIONS «EXTRA-SCOLAIRES»

Tournoi de football du 15 et 16 JUIN 2013

80 équipes « Jeunes » des U6 jusqu'aux U13 ont participé à ce tournoi organisé sur 2 jours ainsi qu'un tournoi « vétérans » avec 16 équipes en nocturne. Un traditionnel feu d'artifice a été tiré dans la soirée. Animation avec structures gonflables, maquillage et sculpteur sur ballon, Mascotte du SMC rappelant notre partenariat et les clowns de la compagnie Charivari palace apportant chaleur et convivialité dans ce tournoi.



DATES À RETENIR

Dimanche 26 Janvier : LOTO à MTL à THAON
Samedi 12 Avril : Soirée dansante, MTL à THAON
Vendredi 16 Mai : Concours de pétanque au FRESNE CAMILLY
Week-end du 21-22 Juin : Tournoi de Football « Jeunes & Vétérans », Stade Cl. MARIN

Union Sportive Thaon - Le Fresno - Vallée de la Mue



Fête de la musique : le 21 juin



ACTUELLEMENT DES
CALENDRIERS DU FOOT
SONT EN VENTE. MERCI
DE LEURS RÉSERVER LE
MEILLEUR ACCUEIL.



Concours de pétanque 20 septembre

Repas dansant : samedi 3 novembre
Plus de 140 convives se sont retrouvés à table pour le traditionnel couscous. L'ambiance était de la partie bien relayée par notre chef d'orchestre. Très forte participation de nos joueurs.



CÔTÉ SPORTIF

Reprise des entraînements SENIORS depuis début Août sous la houlette de Fabrice CATHÉRIE épaulé par Eric PELLETIER et Bernard ROQUES

Toutes les équipes de jeunes ont repris les entraînements la 2^{ème} quinzaine du mois d'août. L'effectif global 2013/2014 est aujourd'hui, en légère diminution par rapport à l'an dernier, de l'ordre de 6%.

FOOT À ONZE

Vétérans : actuellement 3^{ème} dans le groupe NORD avec 3 matchs gagnés, 1 nul et 1 perdu

Seniors :

- « 1A » Elimination au 2^{ème} tour de la coupe de France face à COURSEULLES. Démarrage laborieux en championnat de DHR mais est actuellement sur une bonne dynamique. 2^{ème} de son groupe avec 4 matchs gagnés, 1 nul et 3 perdus

- « 1B » Bon démarrage en 1^{ère} division avec 4 victoires, 1 nul et 2 perdus, se situe à la 4^{ème} place

- « 1C » Quelques difficultés en ce début de championnat de 3^{ème} div. avec 2 victoires, 1 nul et 5 perdus, l'équipe se place 10^{ème} de son groupe.

- « U18 » : Modification par le district de cette tranche d'âge ce qui a entraîné le décalage de certaines rencontres pour compléter cette équipe avec des U17 dans le championnat de DISTRICT « U18 » phase 1

- « U17 » : Equipe évoluant en District « U17 » dans un groupe diminué suite à de nombreux forfaits.

- « U15 » : Equipe évoluant en District « U15 » avec beaucoup de joueurs découvrant le football à onze.

FOOT ANIMATIONS

- « U13-U12 » 2 équipes

- « U11-U10 » 4 équipes

- « U9-U8 » 4 équipes

- « U7-U6 » 4 équipes

L'organisation au sein de la section JEUNES dont Sébastien LEMARIE en est le responsable, a quelque peu évolué.

L'équipe encadrante forte de 20 personnes dont 10 titulaires d'une licence d'éducateur Fédéral, sera aidée et conseillée par Kevin LIOT, titulaire d'un Brevet état (BEES).

Qualification Tournoi Jean PINGEON du SMC
Félicitations à nos U11 qui, pour la 3^{ème} année consécutive se sont brillamment qualifiés pour le Challenge Jean PINGEON.

Cette année encore, notre club aura l'honneur de recevoir et d'héberger une équipe d'un club pro ! Rendez-vous est pris pour les 17 & 18 mai prochains.



Pour la deuxième année consécutive, Hervé BENATEAU, en mission humanitaire au Burkina Faso a remis des maillots offerts par le club à une équipe de football de OUAGADOUGOU

avec Djibril COMPAORE, joueur pro burkinabé évoluant en ligue 2 à Freiburg en Allemagne, et qui avait été appelé (mais non retenu) pour le match barrage aller de qualification pour la coupe du monde au Brésil Burkina-Algérie. C'est lui qui m'a mis en contact avec l'équipe du secteur 14.

Commerçants et artisans

BAR TABAC PMU : Au Thaon Moderne - M. et Mme DOLHEN
Brice et Fanny - 09 81 86 01 23 - 07 70 68 79 52

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - EPICERIE 8 à HUIT (Hamadis)
M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE
Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48

M. et Mme PASSELERGUE Christophe

COIFFEUSE : JENNY-COIFF

Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32

GAZ

TOTALGAZ - CARREFOUR GAZ :

M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01.57

ANTARGAZ : (réseau) - 09 74 75 75 75

GITES

M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

M. CHENEL Marc - 02 31 80 34 12

M. THOMASSE Ernest - 02.31.80.01.04

RESTAURANT AUBERGE DE LA MUE - HOTEL

Mme NAUSSANS Sandrine- 02 31 80 01 47

DEPANNAGE INFORMATIQUE : Vision Informatique

Vente et maintenance informatique : M. MOREL Jean-Claude
jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13

INSTALLATEUR CUISINE ET SALLE DE BAINS

M. LEDENTU Jean-Claude - 02 31 80 51 57

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DEPANNAGE

M. GUILLOUET François - 02 31 96 97 70

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAULT Daniel - 02.31.80.03.03.

MENUISERIE - ISOLATION - AMÉNAGEMENT DE COMBLES

M. MEDING Emeric - 06 24 70 20 76

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. VINCENT Pierre - 06 50 63 20 20

LA POSTE : 02.31.80.00.19. ou 02.31.80.02.80

MARCHE HEBDOMADAIRE

Le mercredi matin, « Rue du Lavoir »

Stationnement réservé au marché de 8h00 à 13h00

M. MAUGER Sébastien : Fruits et Légumes

PIZZERIA AMBULANTE

Madame TERUEL (le mercredi soir) 06.81.74.26.49.

BURGER & COFFEE

Mlle Camille MAHE (le mardi soir) 06 45 97 96 98

PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES

Office religieux à Thaon le dimanche à 10 heures

Monsieur le Curé PHUTO-MBOLO : 02.31.80.10.42 (Creully)

Monsieur Marcel CHAPRON (retraité actif) : 02 31 80 01 27 (Thaon)

EMPLOI

Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E : Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL

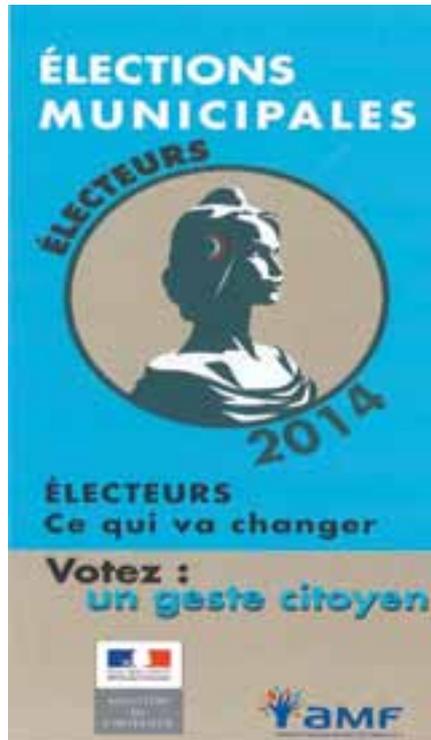
Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants :

M. et Mme Dolhen, Melle Mahé et M. et Mme Passelergue

ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014 Modification du mode de scrutin

Sur les bulletins de vote, vous trouverez du côté gauche les candidats au Conseil Municipal et du côté droit ceux au Conseil Communautaire.

Pour que votre bulletin soit valide, il ne doit comporter aucune rature ; dans le cas contraire, il sera considéré comme nul.



Tarifs communaux et intercommunaux

TARIFS 2013		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas	3,70 €	Pour toute inscription ou radiation s'adressera à la communauté de communes d'Orival : 02 31 36 21 97 Les tarifs sont votés par la CDC d'Orival
GARDERIE : 1/2 heure	1,02 €	
1 heure	2,04 €	
Forfait au trimestre Dépassement horaire après 18h30	87,00 € 8,00 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE Location habitants de Thaon		Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 70,00 location de 48 h : 140,00 Location vaisselle en option forfait par couvert : 2,00
12 heures	134,00 €	
24 heures	252,00 €	
48 heures	360,00 €	
Location extérieurs de Thaon	340,00 €	
12 heures	484,00 €	
24 heures	658,00 €	
48 heures		
LOCATION ESPACE «MICHEL FRÉROT» Location habitants de Thaon (la semaine. Du jeudi au mercredi) Extérieurs commune	60,00 € 110,00 €	Consommation d'électricité au réel
LOCATION BENNE (1 voyage)	30,00 €	Réservation et paiement en mairie
DROIT DE PLACE MARCHÉ Forfait pour les camions	0,72 € 53,00 €	le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
CONCESSION CIMETIÈRE 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	96,00 € 159,00 € 207,00 €	+ frais d'enregistrement et droits de timbres (à voir en mairie)
CIMETIÈRE PARC 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	75,00 € 114,00 € 144,00 €	au prix de la concession il conviendra d'ajouter - plaque + caveau pour urne : 350,00 - caveau pour urne : 250,00

Le Seroc vous informe...

► Résultats 2012



Tri sélectif

► 14 949 tonnes de déchets recyclables
soit 100 kg/an/habitant

Evolution 2011/2012 : +2%

► 1 tonne de déchets recyclables
à rapporté 146€.



Déchèteries

► 34 812 tonnes de déchets issus des déchèteries
soit 271 kg/an/habitant

Evolution 2011/2012 : +4,2%

► 1 tonne de déchets issus des déchèteries
à coûté 65€.



Déchets ultimes

► 34 811 tonnes de déchets ultimes soit 234
kg/an/habitant.

Evolution 2011/2012 : -3,3%

► 1 tonne de déchets ultimes
à coûté 84€.

► Consignes de tri



► Avoir la fibre du tri !



Vous ne savez pas
quoi en faire ?

Vos vêtements sont usés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? Ils prennent de la place dans les placards mais vous ne savez qu'en faire ? Des points d'apport volontaires des Textiles, Linge, Chaussures et Maroquinerie usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous.

► Où déposer ?

- Un conteneur sur la voie publique ou privée (parking, centres commerciaux...)
- Un espace dédié sur les déchèteries du SEROC (Aucouilles, Esquay sur Seulles, Port en Bessin, Fontenay-le-Pesnel, Moley-Litry, Creully, Coursaudes sur Mer, Bretteville l'Orgueilleuse).
- Une antenne locale d'association.

► Quel déposer ?

Les textiles, linge, chaussures ou maroquinerie dont vous vous séparer pouvez être réutilisés, ou simplement ne plus être à votre goût, car contrairement à ce qu'on croit, les articles qui ne sont pas reportables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits ! En revanche, n'y mêlez pas les articles mouillés ou sales comme les vêtements souillés par des produits chimiques, des graisses... ils doivent être mis à la poubelle ou directement en déchèterie.

► Comment faire ?

- Rassemblez vos articles propres et secs (même si usés ou tachés).
- Les déposer dans un sac.
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac.
- Pas besoin de repasser les textiles ou le linge.

B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE

BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET DE LA RÉCUPÉRATION.

ROUTE DE TORIGNI – 14240 CAUMONT-L'EVENTÉ

DEPUIS 2012, VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS TEXTILES DANS UN BAC DE RÉCUPÉRATION

QUI SE TROUVE SUR LE STADE HIDALGO.

MISE EN DÉCHARGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, venir retirer sa carte SEROC en Mairie,
pour avoir accès aux déchetteries.

Les horaires de la déchetterie de Bretteville l'Orgueilleuse et de Creully : Lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 14h00 à 17h00 Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

DECHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril
et se terminera fin novembre 2014, tous les mercredis.

Etat-civil

NAISSANCES

Constance LETELLIER LAMBOLEZ

19/01/2013

Jules LEBATTEUR 27/02/2013

Juliette BARON 05/03/2013

Nacim GOUFFIC 01/04/2013

Tom GIROUX 18/04/2013

Paul VINCENT 16/05/2013

Lilou GIFFARD 30/05/2013

Maylane CUYLLE 18/07/2013

Ilan THOMASSE 14/08/2013

Lily-Rose GAUTIER 10/10/2013

MARIAGES

Christophe DUCHEMIN

et Cécile CHAMPIN 01/06/2013

Pascal BERTOLINI

et Nathalie JUHEL 15/06/2013

Nicolas COLLET MORIN

et Alizée LECADET 27/07/2013

Emeric MEDING

et Amélie LEVERGNEUX 10/08/2013

Frédéric PILARD

et Laëtitia PERROT 07/09/2013

DECES

René HENROT 19/02/2013

Léone MARIE épouse PREVEL

04/04/2013

Louis LEMOIGNE 02/08/2013

Hélène TANQUEREL 28/09/2013

Jean-Marie BASSET 02/12/2012

Association Mathilde

DEPISTAGE

Vous avez reçu une invitation de l'Association
Mathilde, cette association gère le dépistage
organisé des cancers dans le Calvados.

02 31 93 82 00

pour le dépistage du cancer du sein

02 31 53 68 93

pour le dépistage du cancer colorectal

PASSAGES DE LA BALAYEUSE

15/29 janvier * 12/26 février * 12/26 mars * 09/23 avril * 07/21 mai * 04/18 juin

02/16/30 juillet * 13/27 août * 10/24 septembre

08/22 octobre * 05/19 novembre * 03/17/31 décembre-

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les détritiques sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des détritiques, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris – BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairie du domicile	1 mois	2 photos d'identité récentes Livret de famille à jour et acte de naissance Justificatif de domicile (2 pour les enfants) Ancienne carte d'identité Voir en Mairie pour situation familiale particulière.
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	SUPPRIMÉE		Circulaire interministérielle du 20 novembre 2012
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1er jour du 16ème anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Pour les passeports s'adresser à la Mairie de Douvres-la-Délivrande ou de Caen4

PERMANENCES POUR L'ANNÉE 2014 DE

ISABELLE ATTARD

DÉPUTÉE DU CALVADOS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 18 rue des Bouchers
14400 BAYEUX

Pour prendre rendez-vous : 02 31 10 54 77

iattard@assemblée-nationale.fr

horaires des permanences

Lundi et mercredi :

10h-12h/14h-17h

Vendredi : 14h-17h

Consultez le planning des
permanences localisées sur :
isabelleattard.eelv.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80

Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN : Mme SAUSSEREAU : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. PELLETIER Eric - Cabinet : 02 31 80 35 32

Domicile : 02 31 08 04 20

CABINET DENTAIRE : Mme VILLEDIEU : 02 31 80 31 30

KINESITHEPEUTE : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20

PSYCHOLOGUE : M. Mohamed EL MABROUK : 0678 67 35 50

SERVICE SOCIAL :

Douvres la Délivrande : 02 31 37 66 10 - Creully : 02 31 80 15 17

Puéricultrices : Mme Tuboeuf : 02 31 80 15 17 à CREULLY

Mme Marecal : 02 31 37 66 22 - Madame DEBRE

LA POSTE : Tél : 02 31 80 00 19 - 02 31 80 02 80

Fax : 02 31 80 00 00

Lundi de 13h45 à 17h

Mardi, Mercredi et Vendredi : de 10h à 12h et de 13h45 à 17h

Jeudi : 10h à 12h - Samedi : 9h à 12h

Dernier départ courrier 14h45 en semaine et 12h le samedi

PERCEPTION : Courseulles sur Mer - rue A.Leduc - 02 31 37 46 82

EDF GDF : Douvres la Délivrande

Dépannage GAZ : 08 10 03 1000

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

SAUR (EAU) Grentheville : 02 31 52 53 54

EAUX de NORMANDIE (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24

Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

ASSISTANTES MATERNELLES

Contactez Géraldine Mary au Relais des Assistantes Maternelles,

3 rue Jean Michel 14480 CULLY

Tél. : 09 79 71 00 68 - 06 58 67 23 02

Planning des réservations de la M.T.L. par les Associations de Thaon - Année 2013

2013/2014	LE THAON DES LOISIRS	A.P.E. LA MARELLE	S.THAON.F.C.V.M.	KARATÉ	TOTT	CTL	ANCIENS COMBATANTS	COMITÉ DE JUMELAGE	C.CAS ET COMMUNE	CAT COUNTRY	LA CHASSE ST HUBERT	AVET
JANVIER												
JEUDI 16/01						GALETTES			VEUX DU MAIRE			
VENREDI 17/01												
SAMEDI 19/01				DÉMONSTRATION					THÉÂTRE			
VENREDI 24/01												
SAMEDI 25/01				DÉMONSTRATION ET GALETTES								
DIMANCHE 26/01				APRES-MIDI LOTO								
FEVRIER												
VENREDI 7/02					MATCH	LOTO						
DIMANCHE 10/02												
DIMANCHE 16/02					MATCH				SALON DES COLLECTIONNEURS			
VENREDI 21/02												
SAMEDI 22/02										REPAS		
MARS												
JEUDI 13/03						ASSEMBLÉE GÉNÉRALE						
VENREDI 15/03					MATCH							
SAMEDI 22/03								SOIRÉE À THÈME				
VENREDI 28/03					MATCH							
AVRIL												
SAMEDI 5/04	SOIRÉE GÉOLOGIE											
VENREDI 11/04					MATCH							
SAMEDI 12/04				REPAS À THÈME								
JEUDI 17/04						PIQUE-NIQUE						
VENREDI 18/04					MATCH							
VENREDI 25/04					MATCH							
MAI												
JEUDI 8/05							REPAS					
SAMEDI 17/05												
DIMANCHE 19/05	TROC À THAON											
JUN												
DIMANCHE 7/06						FOIRE AUX GRENIERS						
SAMEDI 7/06	SPECTACLE DE GUITARE											
VENREDI 13/06	REPRÉSENTATION DE THÉÂTRE											
SAMEDI 14/06	REPRÉSENTATION DE THÉÂTRE											
DIMANCHE 15/06	REPRÉSENTATION DE THÉÂTRE								SPECTACLE ÉCOLE DE THAON			
LUNDI 16/06									SPECTACLE ÉCOLE DE THAON			
MARDI 17/06												
VENREDI 20/06						SPECTACLE DU COLLÈGE						
VENREDI 27/06						FÊTE DE LA MUSIQUE						
JUILLET												
SAMEDI 5/07												
DIMANCHE 31/08												
AOÛT												
DIMANCHE 31/08									« TROUPE DE MARINES »			
SEPTEMBRE												
MERCREDI 3/09	INSCRIPTIONS DE 16H30 À 19H30											
JEUDI 25/09												
OCTOBRE												
SAMEDI 4/10												
DIMANCHE 19/10												
JEUDI 23/10												
NOVEMBRE												
LUNDI 11/11												
SAMEDI 15/11												
DIMANCHE 16/11												
DÉCEMBRE												
SAMEDI 6/12												
DIMANCHE 14/12												
JEUDI 19/12												
												ASSEMBLÉE G.O. + EXPOSITION

RÉTROSPECTIVE DE LOISIRS-CULTURE

